Décembre 2019 - Janvier 2020 / N° 92-93

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Franc CFA : le débat est ouvert en zone CEMAC

Aurélie Chazai : *« Nous sommes parmi les afro-optimistes »*

Le Cameroun devient la place financière de la CEMAC

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Par Brice R. Mbodiam

Décentralisation, en avant toute…

À peine avaient-ils examiné et adopté le budget de l'État du Cameroun pour le compte de l'année 2020, que les parlementaires camerounais ont été de nouveau convoqués pour une session extraordinaire de 15 jours, à compter du 13 décembre 2019. Cette fois-ci, ils ont été invités à examiner puis à voter le projet de loi portant Code des collectivités territoriales décentralisées. Ce texte, selon l'exposé des motifs présenté par le gouvernement devant les parlementaires, a la particularité de réunir en un seul document tout le corpus législatif concernant les collectivités territoriales décentralisées.

La conception de ce projet de loi, selon le gouvernement, est la matérialisation « *de la volonté des pouvoirs publics d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation, confortée en cela par les recommandations issues des assises générales de la commune, ainsi que celles du grand dialogue national* ». En effet, à l'occasion de cette consultation populaire, convoquée par le chef de l'État pour tenter de trouver une solution à la crise séparatiste qui secoue les régions anglophones du Cameroun depuis fin 2016, il a été recommandé une accélération de la décentralisation, avec un statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Cette option a été choisie en lieu et place du fédéralisme souhaité par certains participants, et de la sécession prônée par les séparatistes anglophones. Ces derniers se sont d'ailleurs refusés à toute participation à ce grand dialogue.

Ça y est donc ! Désormais, souligne l'exposé des motifs de la nouvelle loi, les deux régions anglophones jouissent d'un statut spécial. Il est « *fondé sur la spécificité linguistique, qui s'exprime à travers un système éducatif et un système judiciaire particuliers, dont les modalités de gestion sont fixées par des lois spécifiques* ». Par ailleurs, en dépit de ce statut spécial, la même loi « *insiste sur l'impératif de respect de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'État* ». En clair, pour le gouvernement camerounais, la partition du pays est une hypothèse à bannir dans les esprits.

Mais au-delà de l'accélération de la décentralisation, matérialisée également par la promesse d'un transfert direct des ressources financières aux collectivités territoriales (elles ne seront plus contenues dans les budgets des départements ministériels) ; du statut spécial pour les régions anglophones ; ou encore de la réaffirmation de l'unité du pays ; la nouvelle loi accède également à une requête multidécennale : la suppression des postes des délégués du gouvernement dans les grandes métropoles. En effet, comme le souhaitent de nombreux entrepreneurs politiques depuis des lustres, les délégués du gouvernement vivent leurs derniers jours au Cameroun. Il s'agit de sortes de super-maires jadis nommés pour garder une main ferme de l'exécutif sur la gestion des grandes villes, en dépit de l'existence des maires élus.

Ces avancées notables contenues dans le Code des collectivités territoriales décentralisées, qui précise également le fonctionnement des régions à mettre en place dans le cadre de la décentralisation, méritent d'être saluées. Ceci, bien au-delà d'un certain débat qu'il suscite déjà. Surtout celui-ci s'apparente davantage à des revendications identitaires qu'à un véritable dessein de construire une communauté nationale harmonieuse.

AU SOMMAIRE

FCFA

08 • Évolution du franc CFA : défis et pistes pour concilier stabilité monétaire et financement du développement

DOSSIER

12 • Cameroun : ces juniors-minières vendeuses de vent

13 • Grandes manœuvres autour de la licence délivrée depuis 16 ans à Geovic Mining, sur le gisement de nickel-cobalt de Nkamouna

15 • Après une surévaluation scandaleuse de son potentiel, C&K Mining cède ses actifs sur le diamant de Mobilong à un sino-américain

16 • Après son bluff sur la bauxite de Minim Martap, Hydromine annonce un projet hydroélectrique pharaonique au Cameroun

17 • Fer de Mbalam : Sundance s'en remet à AustSino, après plusieurs prorogations infructueuses de sa convention avec l'État

17 • Un an seulement après la reprise des actifs d'Affero Mining sur le gisement de fer de Nkout, IMIC cherche à son tour un repreneur

LEADER DU MOIS

66 • L'ingénieur camerounais Triomphant Tchulang décroche le « Prix coup de cœur » du concours EDF Pulse Africa 2019

INTERVIEW

18 • Mouna Kadiri : « La Zleca est une donnée fondamentale pour l'augmentation des opportunités de business »

INTERVIEW

22 • Aurélie Chazai : « *Nous avons des success-stories au Cameroun* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Corrections : Souha TOURE

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 27-39

FINANCE ..... P 40-43

AGRICULTURE ..... P 44-46

INDUSTRIE ..... P 47

TIC & TELECOM ..... P 48-54

ENERGIE ..... P 55-59

TRANSPORTS ..... P 60

SERVICES ..... P 61-62

WWW.STOPBLABLACAM.COM

Rumeurs, idées reçues, clichés, superstitions, légende : qui dit vrai ? qui dit faux ?

P 63-65

L'ENTREPRISE DU MOIS

Socaver, filiale du brasseur camerounais SABC, investit 5,3 milliards de FCFA pour doper sa production d'emballages

Le 15 novembre 2019, le ministre camerounais de l'Industrie, Dodo Ndocké, a procédé à l'inauguration, à Douala, la capitale économique du pays, de nouvelles installations de la Société camerounaise de verrerie (Socaver).

Cette filiale du groupe SABC, leader du marché brassicole au Cameroun, vient, en effet, d'investir la bagatelle somme de 5,3 milliards de FCFA pour la rénovation de son four numéro 2 et la construction d'un atelier dédié à la production de préformes. Il s'agit des espèces de tubes gonflables servant à la production des emballages en plastique.

« *Avec cet investissement, Socaver dispose désormais d'un atelier doté de deux lignes de production de préformes d'une capacité de 300 millions de préformes par an, qui permettront d'obtenir des bouteilles de différents formats et couleurs (35 cl, 100 cl, 150 cl, etc.)* », explique l'entreprise. Et de préciser que « cet investissement, réalisé dans un contexte difficile, entre dans le cadre du plan stratégique de Socaver démarré en 2018 par la direction générale, afin de faire de l'entreprise un véritable expert en emballages (bouteilles en verre, casiers en plastique et préformes, NDLR), tourné vers une plus grande diversification de ses métiers ».

En s'appropriant ainsi la fabrication des préformes en PET (polyéthylène téréphtalate), Socaver, unique verrerie dans la zone CEMAC, complète de ce fait sa gamme de produits (verre et PET) pour satisfaire en emballages le segment des boissons en PET (boissons gazeuses, eaux minérales) au Cameroun et dans des pays voisins tels que la Guinée équatoriale, le Tchad ou encore la RCA.

Par ailleurs, grâce à son atelier presse à casiers installé en 2014, Socaver, entreprise dont le capital est détenu à 28% par la Société nationale d'investissements (SNI) et des privés camerounais, est également dotée d'une capacité de production annuelle de 2 millions de casiers (12 et 24 trous) en plastique. Dans le même temps, apprend-on, avec la rénovation du four n° 2, la capacité de fusion de la Socaver passe de 32 500 à 38 500 tonnes de verre par an.

Brice R. Mbodiam

LES CHIFFRES DU MOIS

55%

Le ministère camerounais de l'Eau et de l'Énergie vient de lancer le programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans le secteur public. Selon ses concepteurs, ce programme vise à réduire les dépenses d'électricité de l'État, dont l'enveloppe atteint 41 milliards de FCFA par an, apprend-on officiellement.
Le premier poste de consommation, selon l'étude commandée à cet effet par le gouvernement camerounais, est l'éclairage public. En effet, à lui tout seul, l'éclairage public représente plus de 55% de la facture d'électricité payée par l'État, apprend-on.

1250 FCFA

Les producteurs de cacao au Cameroun semblent surfer sur une vague. Selon les données que vient de révéler le Système d'information des filières (SIF), les prix bord champ des fèves ont atteint un maximum de 1250 FCFA le kilogramme depuis le 21 novembre 2019, contre 1220 FCFA depuis le début du même mois.
Cette hausse de 30 FCFA enregistrée dans les bassins de production du pays survient à la fin de la saison des pluies, et annonce une embellie dans les ventes de fin d'année. Ces prix sont le reflet de la croissance de la demande, avec l'arrivée de nouveaux transformateurs dans le pays.

1300

Jean-Bernard Levy, le PDG d'Électricité de France (EDF), entreprise actionnaire dans le projet de construction du barrage de Nachtigal, dans la région du Centre du Cameroun, était sur le chantier le 26 novembre 2019. Au cours de cette descente sur le terrain, en compagnie du ministre camerounais de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, l'on a pu apprendre que plus de 1300 employés s'activent déjà sur ce chantier officiellement lancé en février 2019.
Ces employés, et d'autres qui seront recrutés, s'emploient à livrer en 2023, un barrage et une centrale de production d'une capacité de 400 MW, soit 1/3 de la capacité actuellement installée du pays.

11 300 tonnes

Entre juillet et septembre 2019, les exploitants forestiers du Cameroun n'ont exporté que 11 300 tonnes de grumes vers le marché de l'Union européenne (UE). Selon l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), ces exportations sont en baisse de 20% en glissement annuel.
En Afrique centrale, cette baisse des exportations des bois en grume vers l'UE est également observée dans les pays tels que la République centrafricaine (-17% à 13 200 tonnes), la RDC (-35% à 10 600 tonnes) et la Guinée équatoriale (-64% à 2 900 tonnes).

Évolution du franc CFA : défis et pistes pour concilier stabilité monétaire et financement du développement

Les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), réunis dans un cadre extraordinaire les 21 et 22 novembre 2019, ont affiché une volonté commune de défendre la stabilité de leur monnaie (franc CFA). Mais dans le même temps, ils ont marqué l'intention de voir évoluer les accords de coopération monétaire actuellement en cours avec l'Union européenne et la France.

La Commission de la Cemac et la Beac (Banque centrale) ont été chargées « *de proposer, dans des délais raisonnables, un schéma approprié, conduisant à l'évolution de la monnaie commune* ».

Pour maintenir la stabilité intérieure et extérieure, la Beac mène depuis trois ans une politique monétaire restrictive. Ses actions ont pour objectif le maintien du taux de parité entre le franc CFA et sa monnaie de référence (l'euro). Selon les accords monétaires avec la France, cette stabilité monétaire exige que l'encours des réserves de change représente toujours au moins 20% des importations de la Cemac.

En décembre 2016, lorsque les présidents de la Cemac se sont réunis à Yaoundé, ces réserves se situaient à un peu plus de 50% des besoins d'importations, faisant craindre au sein de l'opinion publique, un risque de dévaluation de la monnaie. Selon un rapport de la Beac, publié ce mois de novembre 2019, les réserves de change à la fin juillet 2019, ont atteint 4272,7 milliards de FCFA (66,21 % des besoins d'importations), soit un peu plus de mille milliards de FCFA de plus qu'il y a un an.

UNE SITUATION EXTÉRIEURE STABILISÉE, MAIS DES DÉFIS DEMEURENT

> ***« S'agissant de notre politique monétaire, elle a permis jusqu'à présent d'assurer la stabilité financière dans notre sous-région. Il y a toutefois lieu de rester flexible à toute proposition de réforme. »***

Pour parvenir à ce résultat, la Banque centrale a pris de nombreuses mesures. La plus importante, et celle dont la mise en œuvre a occasionné le plus de défis, est la nouvelle règlementation de change. En vertu de cette règlementation, toutes les devises générées par les exportations de la Cemac doivent être rapatriées, pour renforcer les réserves de change, y compris celles des secteurs pétroliers et miniers qui sont les premiers produits vendus à l'extérieur par la sous-région.

Le ministre gabonais des Finances, Roger Owono Mba, a dans un échange avec l'agence Ecofin, reconnu l'existence de ce problème. Il trouve légitime la volonté de rapatrier toutes les devises issues de la vente à l'extérieur des ressources. Mais il fait aussi savoir que des discussions avec les opérateurs miniers et pétroliers ont soulevé le fait que la Banque centrale devrait se mettre aux normes standards des transferts de fonds. Une exigence qui n'est pas encore atteinte. Car cela suppose de passer par des entités internationales de compensation, dont l'accès est plus exigeant que le système classique du SWIFT (mode de transfert normal).

Dans les secteurs autres que celui des mines et du pétrole, la mise en œuvre de cette politique de change n'a pas été aisée. Le secteur privé, notamment au Cameroun, a mis une pression forte et le marché de change parallèle a saisi l'opportunité. Ce changement a mis en exergue de nombreux problèmes. On peut citer l'arrimage des banques commerciales, les ressources humaines au sein de la Banque centrale et de ses démembrements et même l'adaptation des opérateurs économiques aux nouvelles procédures. Mais la mise en œuvre d'une stratégie permanente de concertation et de communication a permis de stabiliser la situation.

Pourtant, la Beac ne parvient pas,

jusqu'ici, à surmonter certains problèmes. Les gouvernements ont marqué leur accord pour rendre disponibles les accords pétroliers et miniers afin que la BEAC puisse s'assurer de la conformité des devises déclarées dans ces secteurs avec la réalité des contrats. Mais selon nos sources à la Beac, aucun gouvernement n'a déjà communiqué ses contrats. L'autre défi, c'est que de nombreux acteurs économiques non bancaires n'ont toujours pas rapatrié leurs devises.

À la fin du mois de juin 2019, les avoirs des résidents de la Cemac détenus par des banques étrangères atteignaient encore 5,2 milliards $ (3153 milliards de FCFA). La Beac a indiqué dans ses discussions avec le Fonds monétaire international (FMI) qu'elle n'avait pas des détails sur la nature de ces avoirs. Mais des données, collectées par l'Agence Ecofin sur la plateforme de la Banque des règlements internationaux, renseignent que près de 1,5 milliard $ sur ces avoirs sont détenus par des ménages de la Cemac tandis que près de 2 milliards $ appartiennent aux entreprises.

UNE STABILISATION INTÉRIEURE EN COURS, MAIS AU DÉTRIMENT DU FINANCEMENT DE DÉVELOPPEMENT

Pour ce qui est de la stabilité intérieure, la Beac travaille surtout à réduire l'excès de liquidités dans le secteur bancaire et le système monétaire. Elle a réduit les avances monétaires aux États, ajouté de nouvelles contraintes au refinancement des engagements pris par les banques et entrepris de réduire progressivement les injections de cash dans le secteur bancaire de la sous-région. Elle annonce d'ailleurs pour début 2020 une opération de ponction des liquidités excessives.

Ces actions qui sont suggérées par le FMI ne tiennent cependant pas compte de la réalité. Elles reposent sur l'hypothèse que la présence de trop de liquidités dans les banques pourrait devenir un risque pour la couverture de la monnaie, si de volumes importants de demandes de transferts sont effectués. Au sein même de la Beac, des experts ont souvent estimé que trop de liquidité représentait un risque sur les réserves de change, et que cela devrait guider le rythme de création de la monnaie.

Pourtant, dans un contexte de diversification des économies, les États et les investisseurs de la sous-région ont besoin de cash pour lancer des projets. Certains analystes estiment que la pression sur la quantité de monnaie en circulation pose un problème pour le financement du développement de la sous-région. Car elle ne tiendrait pas compte des besoins effectifs de crédits au sein de l'économie, mais davantage de la volonté de résoudre un problème qui ne s'est jamais posé, à savoir la pression sur les réserves de change du fait de la création monétaire.

À la Banque centrale, on affiche aussi le malaise à poursuivre avec ce type de politique de stabilité

« LA NOUVELLE COOPÉRATION MONÉTAIRE DOIT SE CONSTRUIRE SUR LA BASE DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES 6 PAYS DE LA ZONE »

Directeur Associé en charge de l'Afrique Centrale au sein du cabinet FinAfrique, Benjamin Ngongang a occupé le poste de superviseur à la Banque de France, le partenaire de la zone économique et monétaire qu'est la CEMAC. Il nous livre son avis en rapport à la décision des chefs d'Etats de la sous-région d'ouvrir une réflexion sur l'évolution de la coopération monétaire avec la France.

AE : Des analystes estiment qu'une rupture à moyen terme avec la garantie française risque de déstabiliser les secteurs financiers et les économies de la CEMAC. Partagez-vous cet avis ?
BN : Mettre fin à la garantie de convertibilité du franc CFA accordée par la France à la zone CEMAC depuis près de 60 ans serait bien évidemment un changement conséquent pour la zone. Face à une réforme aussi importante, certains peuvent avoir une lecture pessimiste de l'avenir et craindre une déstabilisation de l'économie et du secteur financier en particulier. Pourtant, on peut aussi voir cette rupture comme une extraordinaire opportunité pour la zone qui aurait alors l'occasion de choisir un nouveau régime de convertibilité plus adapté à sa situation contemporaine. En effet, au début des années 60, lorsque ce système de garantie a été mis en place, les pays de la zone CEMAC entraient à peine officiellement dans le concert des nations après leurs indépendances, la solution d'une garantie de la France pour la jeune monnaie commune de l'époque a sans doute rassuré les pays de la région et leurs partenaires commerciaux, en tête desquels la France elle-même. Aujourd'hui le contexte est très différent, les pays de la CEMAC ont acquis une expérience de la gestion commune de leur monnaie et de leurs réserves de change, les partenariats commerciaux ont évolué avec l'arrivée, au début des années 2000 d'acteurs chinois, indiens ou turcs, qui pèsent de plus en plus lourd dans la balance commerciale de la zone CEMAC ; la garantie française ne semble plus vraiment indispensable dans un pareil contexte. Il faut d'ailleurs préciser que cette garantie n'a quasiment jamais été utilisée, car en 60 ans d'existence les comptes d'opérations ont rarement été débiteurs, même lors de la brutale dévaluation de 1994, le niveau des réserves avait fortement baissé sans toutefois devenir débiteur.
La BEAC a donc globalement bien géré du point de vue comptable ses réserves sur cette longue période et devrait pouvoir continuer à le faire avec l'autonomie supplémentaire que lui accorderait cette réforme. Tant que la réforme est menée de manière organisée en associant tous les acteurs de l'écosystème dès le début, il n'y a aucune de raison de craindre un effondrement en sortie.

AE : Quel serait selon vous un bon scénario d'évolution de la coopération monétaire ?
Benjamin NGONGANG : La nouvelle coopération monétaire doit se construire sur la base de la solidarité entre les 6 pays de la zone, en renforçant bien évidemment les principes de convergence économique et de discipline budgétaire partagée, sans perdre de vue les différences structurelles qui existent entre les économies. D'autre part, la France n'étant plus le principal partenaire commercial de la zone, l'ancrage de la nouvelle monnaie devrait évoluer vers un panier de devises reflétant davantage les échanges internationaux de la région, avec une autonomie d'objectif pour la BEAC sur le taux de change et le maintien de l'objectif de stabilité de prix. Enfin cette transformation devrait se faire selon nous en renforçant la gouvernance et la transparence au sein des institutions. Il faut y aller progressivement, en fixant des jalons clairs et en associant les acteurs économiques et financiers de la région pour qu'ils soient prêts à implémenter le moment venu les nouvelles règles.

Propos recueillis par Idriss Linge

intérieure de la monnaie. Les défis sont notamment le fait que l'excès de liquidité ne concerne que quelques banques à capitaux étrangers qui ont des politiques de prêts restrictives. Autre problème : si la Banque centrale arrêtait avec ses injections de liquidité, des banques, dont la faillite serait un gros problème pour le système financier de la sous-région, se retrouveraient en difficultés alors que leurs bilans et leurs gouvernances sont assez bons.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA COOPÉRATION MONÉTAIRE AVEC LA FRANCE ?

Dans son discours de clôture, le président camerounais Paul Biya a d'ailleurs rappelé un besoin de flexibilité. « *S'agissant de notre politique monétaire, elle a permis jusqu'à présent d'assurer la stabilité financière dans notre sous-région. Il y a toutefois lieu de rester flexible à toute proposition de réforme visant à consolider son action et à assurer les meilleures conditions pour une contribution efficace de la politique monétaire à un développement de la sous-région* », a-t-il déclaré.

Une nouvelle ouverture résidera peut-être dans la volonté affichée de revoir la coopération monétaire avec la France et l'Union européenne. La définition de la portée et du contenu de cette évolution a été confiée à la Commission de la Cemac et la Beac. Mais déjà, on a senti une différence d'approche chez les chefs d'État. Tandis que Teodoro Obiang Nguema de Guinée Équatoriale y voit une opportunité pour se libérer du partenaire monétaire de longue date (France), Denis Sassou Nguesso du Congo pense qu'il faut faire preuve de plus de responsabilité.

Des pistes de réflexion ne manquent pas. L'une d'elles est défendue par le statisticien camerounais Dieudonné Essomba. Ce dernier, qui prédisait déjà cette situation de crise en zone Cemac, avait suggéré de créer, à côté du FCFA (qui est la version africaine de l'euro), un dispositif monétaire parallèle dite monnaie binaire. Cela permettrait de libérer le potentiel des secteurs productif obéré par la double exigence de stabilité extérieure et intérieure de la monnaie. L'expérience du Nigéria peut aussi inspirer. Là-bas, la Banque centrale ne s'est pas limitée à mettre en place des dispositifs de politique monétaire. Elle a réduit l'accès aux devises par les banques pour le financement des besoins essentiels, le reste des besoins en devises étant satisfait par le marché monétaire (Nafex). À côté de cela, elle a interdit aux banques commerciales de participer aux investissements sur les bons et les obligations du trésor. L'objectif étant de réduire les excès de liquidités sur le système monétaire, tout en garantissant que les secteurs productifs bénéficient de financement, pour soutenir la diversification.

Idriss Linge

Cameroun : ces juniors-minières vendeuses de vent

Au mois de novembre 2019, deux évènements inédits se sont produits dans le secteur minier camerounais. En l'espace de quelques jours, le gouvernement a conclu avec deux nationaux opérant dans ce secteur, des conventions d'exploitation des gisements de fer et d'or. La première convention a été signée avec la société G-stones du milliardaire camerounais Dieudonné Bougne. Avec des partenaires canadiens, cet opérateur économique entend investir la bagatelle de 900 milliards de FCFA dans l'exploitation du gisement de fer d'Akom II, dans la région du Sud du pays. Le projet est assorti de la construction d'une unité sidérurgique à Fifinda, toujours dans le Sud, aux fins de transformer le minerai déterré d'Akom II.

Le deuxième opérateur camerounais bénéficiaire de la confiance du gouvernement pour l'exploitation minière est la société Codias de Bonaventure Mvondo Assam. Grâce à la convention signée le 29 novembre 2019, Codias s'engage à exploiter à l'échelle industrielle le gisement d'or de Colomine, d'un potentiel de 480 000 tonnes. Ce gisement est situé dans la région minière et forestière de l'Est. Les investissements globaux sur ce projet sont estimés à 40 milliards de FCFA, a-t-on appris officiellement.

C'est la toute première fois que l'État camerounais accorde ce niveau de confiance à des investisseurs locaux opérant dans le secteur minier. Aussi, de nombreux observateurs voient-ils dans les conventions signées avec G-Stones et Codias, des signes d'un découragement du gouvernement par rapport aux nombreuses promesses non tenues, suite à des accords du même type conclus avec des juniors-minières étrangères.

En effet, que ce soit avec l'Américain Hydromine, l'Australien Sundance Resources, l'Américano-canadien Geovic, ou encore le Coréen C&K International, le gouvernement camerounais semble être tombé sur des vendeurs de vent. À l'observation, ces opérateurs sont plus soucieux des retombées de la spéculation organisée autour des titres miniers camerounais sur les places boursières internationales, que du développement effectif du potentiel minier du pays.

Conséquence, les titres miniers à eux attribués par le gouvernement continuent de faire l'objet de transactions non bénéfiques au Cameroun, tandis que les annonces pompeuses relatives à la mise en exploitation des gisements miniers objets de ces titres, sont vaines depuis des décennies. Retour sur ces projets miniers qui suscitent beaucoup d'espoir, mais installent progressivement le désespoir.

Brice R. Mbodiam

Grandes manœuvres autour de la licence délivrée depuis 16 ans à Geovic Mining, sur le gisement de nickel-cobalt de Nkamouna

L'on en sait désormais un peu plus sur les dessous de l'audience accordée le 21 février 2018, par le secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, à William Alan Buckovic, fondateur de Geovic Mining Corp, junior minière américano-canadienne détentrice, depuis 2003, du tout premier permis d'exploitation minière du Cameroun. Ce sésame a été délivré pour le gisement de nickel, cobalt et manganèse de Nkamouna, localité située dans l'arrondissement de Lomié, région de l'Est du Cameroun.

En effet, selon des sources proches du dossier, le fondateur de Geovic Mining n'est pas seulement venu annoncer la reprise du projet de Nkamouna, à l'abandon depuis 6 ans. Il est surtout allé au palais de l'Unité pour tenter d'obtenir des autorités camerounaises de ne pas retirer le permis d'exploitation délivré à la filiale camerounaise de Geovic depuis 16 ans, mais qui n'a jusqu'ici produit aucun effet sur le développement de ce projet minier.

À en croire nos sources, face à l'incapacité de cette junior-minière à faire avancer le projet de Nkamouna depuis 2003, le gouvernement camerounais envisage, depuis la fin de l'année 2017, de retirer ledit permis. Il est ensuite prévu de lancer un appel d'offres international, afin de recruter un nouveau partenaire capable de véritablement enclencher l'exploitation du gisement de nickel-cobalt-manganèse de Nkamouna, qui intéresserait d'ailleurs déjà d'autres investisseurs financièrement plus solides.

C'est à l'effet d'empêcher le gouvernement camerounais d'aller jusqu'au bout de cette logique que William Alan Buckovic a débarqué au Cameroun en février 2018, puis a été reçu au palais d'Etoudi. « *Geovic ne peut pas développer le projet minier de Nkamouna, simplement parce que cette entreprise n'a pas de ressources. La preuve, c'est qu'ils n'ont rien fait depuis 15 ans* (16 ans aujourd'hui, NDLR). *Ce qui les intéresse, c'est de vendre leurs actifs sur ce projet au plus offrant.* », commente une source proche du dossier.

ABANDON DU PROJET APRÈS UNE CESSION D'ACTIFS MANQUÉE

Pour rappel, depuis 2013, le site de Nkamouna est à l'abandon. Les engins ont disparu et les bureaux de

la direction générale à Yaoundé ont été vidés de leur contenu. Ce qui a tout l'air d'un départ de Geovic du Cameroun est survenu après la tentative manquée de la junior minière de céder tous ses actifs sur ce projet à la société chinoise Jiangxi Rare Metals Tungsten Group Holdings Company Ltd (JXTC).

En effet, le 23 juillet 2013, Geovic Mining Corp annonce avoir signé « *un accord définitif* » avec ce groupe chinois. « *Cet accord définitif représente un progrès significatif sur le chemin de l'exploitation du projet de Nkamouna. Le développement du projet devrait commencer dès que les financements seront disponibles et permettra la création d'emplois et de diversifier l'économie camerounaise.* », déclare alors le PDG de Geovic Mining Corp, Michael Mason, qui a accompagné William Alan Buckvic au Palais de l'Unité le 21 février 2018. Mais au final, ce qui avait pourtant été présenté comme « *un accord définitif* » en juillet 2013 ne sera finalement pas respecté par les parties, la Société nationale des investissements (SNI), bras armé de l'État camerounais et porteuse des parts des opérateurs nationaux dans ce projet minier (39,5%), n'ayant pas vu ses conditions satisfaites par le partenaire chinois.

Au demeurant, cet échec était en réalité le énième épisode d'un long feuilleton fait de promesses non tenues, d'hésitations et, surtout, d'annonces juteuses sur le potentiel sans cesse réévalué du gisement de Nkamouna. Conséquence, fait remarquer une source proche du dossier, l'action de cette junior minière n'avait de cesse de grimper sur la bourse de Toronto, au Canada, avant son exclusion de ce marché en 2014 pour non-respect des règles.

Dans l'arrondissement de Lomié, on a perdu espoir de voir Geovic développer la première mine de cobalt de Nkamouna. « *En tout cas, plus personne ne les écoute ici. Les populations n'y croient plus* », confiait déjà en décembre 2014 à Investir au Cameroun, Célestin Assama Mbongo, l'ancien maire de la commune de Lomié.

Après une surévaluation scandaleuse de son potentiel, C&K Mining cède ses actifs sur le diamant de Mobilong à un sino-américain

La société C&K Mining, détentrice depuis décembre 2010 d'un permis sur le gisement de diamant de Mobilong, dans la région de l'Est du Cameroun, a cédé la majorité de ses actifs dans ce projet minier à un certain M. Yang. Ce milliardaire d'origine chinoise résidant à Hong-Kong détiendrait, selon des sources autorisées, un passeport américain. Selon nos sources, après un Conseil d'administration tenu à Séoul le 2 novembre 2014, M. Yang est le « *nouvel actionnaire majoritaire* » de cette société minière issue d'un joint-venture entre opérateurs coréens et camerounais. Les partenaires coréens, qui étaient jusqu'ici majoritaires « *avec plus de 50%* » dans le capital de C&K Mining, n'en contrôlent plus que « *moins de 10%* ». La transaction, dont le montant n'a pas été révélé, a discrètement eu lieu depuis « *fin 2013* ».

Cette cession des actifs est survenue après le scandale créé par le gisement de diamant de Mobilong en Corée du Sud, à partir de décembre 2010. Cette année-là, C&K Mining, qui explore ledit gisement depuis 2006, est accusé de surévalué son potentiel (736 millions de carats dans un premier temps, soit 5 fois la production mondiale, puis un réajustement qui ramènera le potentiel final à 420 millions de carats), afin de faire de la spéculation sur la bourse de Séoul.

En effet, fort du potentiel annoncé, déclaré finalement faux, de Mobilong, le titre C&K Mining grimpe sur la bourse de Séoul, multipliant son cours « *par 4,6 en seulement 16 jours* ». Une embellie qui profite à de hautes personnalités

coréennes et aux responsables de C&K International, maison-mère de C&K Mining. Ces derniers cèdent leurs actifs au prix fort, avant que le cours du titre dégringole plus tard.

UN POTENTIEL CONTROVERSÉ, MAIS JAMAIS DÉMENTI

Une action en justice est intentée contre les responsables de la junior minière coréenne. Son Chaiman est interpellé puis incarcéré en Corée au mois de février 2013. Deuk Gyun Oh est libéré à la fin du mois de septembre 2014. Ceci, après une longue audition (de 9h à 19h) devant la Cour de justice de Séoul, le 15 septembre 2014, du Camerounais Paul Ntep Gwet, ancien coordonnateur du Cadre d'appui à l'artisanat minier (Capam), un programme gouvernemental destiné à encadrer les artisans miniers dans les zones de production.

À en croire nos sources, cet expert minier camerounais, qui a travaillé sur la quasi-totalité des projets miniers en cours dans le pays, avait été invité à témoigner par la firme C&K Mining, afin de rassurer la justice coréenne sur l'existence réelle d'un gisement diamantifère de niveau mondial dans la localité de Mobilong, dans la région de l'Est du Cameroun. Le Capam est par ailleurs actionnaire à 10% dans C&K Mining, entreprise qu'il a contribué à créer avec des partenaires coréens et d'autres opérateurs nationaux.

Bien que le potentiel du gisement diamantifère de Mobilong soit controversé, aucune contradiction fiable n'a jusqu'ici été apportée à la dernière estimation faite par C&K Mining (420 millions de carats). Bien plus, toutes les parties s'accordent à dire qu'il s'agit d'un gisement de niveau mondial. Surtout grâce à sa partie conglomératique encore non évaluée, mais qui est jugée plus importante que la partie alluvionnaire, dont le potentiel total est estimé à 230 000 carats de diamants.

Après son bluff sur la bauxite de Minim Martap, Hydromine annonce un projet hydroélectrique pharaonique au Cameroun

Construire, sur une période de 5 ans, un barrage de retenue d'une capacité de 2 milliards de m3 d'eau, puis une unité de production d'électricité d'une capacité de 1 800 MW (plus que les 1500 MW de capacités actuellement installées dans le pays, NDLR), qui sera alors de très loin la plus grande jamais construite dans le pays. Des investissements à réaliser dans les régions du Littoral et du Centre, dans le cadre d'un projet baptisé Grand Eweng. Voilà la nouvelle ambition de la société américaine Hydromine au Cameroun.

À en croire ses responsables, l'entreprise a d'ores et déjà obtenu l'autorisation du gouvernement camerounais pour conduire ce projet, à travers un accord signé le 6 avril 2015. C'est-à-dire juste un mois après le 11 mars 2015, date à laquelle Peter Lionel Briger, le promoteur d'Hydromine, a créé à Douala la société dénommée Hydromine Cameroon Ltd, dotée d'un modeste capital d'un million de FCFA. L'entreprise affirme, sans l'avoir prouvé jusqu'ici, qu'elle a augmenté ce capital à 600 millions de FCFA et qu'un projet visant à la porter à un milliard de FCFA est en cours.

L'objet social de cette entreprise indique qu'elle se consacrera au développement de projets énergétiques et « à toute autre activité que des entreprises pourraient organiser en vertu des lois de la République du Cameroun ». Ce flou qui transparaît dans l'objet social de Hydromine Cameroon Ltd est à la hauteur de la réputation de cette entreprise dans le pays.

En effet, l'évocation du nom Hydromine rappelle son grand bluff

autour du projet d'exploitation de la bauxite de Minim Martap et Ngaoundal, dans la partie septentrionale du Cameroun. Un projet dans lequel Hydromine, qui se révèle être une start-up américaine (créée en 2004 dans le Delaware, mais détentrice depuis 2005 d'un permis d'exploration minière au Cameroun en 2005) sans surface financière et sans expertise dans le secteur minier, annonçait pourtant des investissements d'environ 5 000 milliards de FCFA.

RETRAIT DE LICENCES

Incapable de conduire le projet de bauxite de Minim Martap et Ngaoundal, Hydromine entre en joint-venture avec l'émirati Dubal Alumina et l'Indien Hindalco, pour ne conserver que des parts résiduelles dans le projet. Cameroon Alumine (CAL), la co-entreprise créée à cet effet, conduira le développement du projet jusqu'en 2016.

Mais, pour « non-fourniture par CAL de toutes les études préalables définitives sur l'ensemble des composantes du projet (bauxite-alumine), assorties d'un modèle financier intégré, d'une part, et de la fébrilité de Dubal Alumina à continuer à investir dans le projet, d'autre part », le gouvernement camerounais n'a pas pu conclure une convention minière avec CAL.

L'État du Cameroun a d'ailleurs retiré à cette entreprise les licences sur le projet. Elles ont été cédées en 2017 à l'Australien Canyon Resources. À travers Camalco, sa filiale au Cameroun, Canyon Resources s'est engagé, précise une source proche du dossier, à mobiliser plus de 6 milliards de FCFA, afin de remplir un cahier des charges qui s'étend sur une période de 3 ans non renouvelable.

Fer de Mbalam : Sundance s'en remet à AustSino, après plusieurs prorogations infructueuses de sa convention avec l'État

La junior minière australienne Sundance Resources et AustSino ont décidé, le 22 octobre 2019, de proroger au 30 juin 2020 la date butoir pour la finalisation de leur accord de prise de participation sur le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam, dans l'Est du Cameroun.
Les deux entreprises espèrent que, avant cette date-là, le Cameroun et Cam Iron, filiale locale de l'Australien Sundance, parviendront à un nouvel accord sur ce projet minier. La convention liant les deux parties sur ce projet est caduque depuis mars 2019.
Sundance a espéré une prorogation de ses droits sur ce gisement de fer,

en quête d'investisseurs, jusqu'en juin 2019, mais la partie camerounaise n'a pas exaucé ce vœu. Le gouvernement camerounais est-il finalement échaudé par l'incapacité de Sundance à trouver des partenaires financiers pour la construction des infrastructures liées à ce projet ?
En tout cas, Sundance voit en AustSino, cet investisseur-là qui mettra le projet de fer de Mbalam définitivement sur les rails. En effet, la convention entre les deux entreprises prévoit la cession de parts majoritaires de Sundance à AutSino, qui se chargera ensuite de développer le projet minier de Mbalam.

Un an seulement après la reprise des actifs d'Affero Mining sur le gisement de fer de Nkout, IMIC cherche à son tour un repreneur

La société britannique International Mining & Infrastructure Corporation (IMIC), qui avait doublé l'Indien Jindal en 2014, pour finalement reprendre les actifs d'Affero Mining sur le projet de fer de Nkout, dans la région du Sud du Cameroun, a décidé, depuis l'année 2015, de mettre en vente 4903 actions de sa filiale camerounaise, Caminex, apprend-on d'un communiqué officiel.
Ces actions d'une valeur de 10 000 FCFA chacune représentent 49,5% des actifs de Caminex, souligne IMIC dans son communiqué.
Cet appel de fonds, dont les résultats définitifs ne sont pas encore révélés 4 ans plus tard, révèle les difficultés d'IMIC à conduire le projet de fer de Nkout, dans un contexte international marqué par la baisse continue des cours de ce métal.
Pour rappel, le gisement de fer de Nkout est présenté comme étant le plus important du Cameroun, devant celui de Mbalam-Nabeba (à l'Est du pays), dont 2/3 du gisement est situé au Congo. En décembre 2014, IMIC a annoncé une réévaluation du potentiel du gisement de Nkout à 2,7 milliards de tonnes de ressources en fer, avec une croissance de 68% sur le DSO (minerai directement exportable).

Mouna Kadiri

« La Zleca est une donnée fondamentale pour l'augmentation des opportunités de business »

De passage au Cameroun, où elle a co-présidé avec le ministre du Commerce la 3e rencontre du Club Afrique développement à Douala, la directrice de ce club du groupe marocain Attijariwafa Bank a accepté de partager avec Investir au Cameroun les dynamiques de cette organisation au profit des entrepreneurs africains. À l'aube du lancement de la zone de libre-échange continentale.

Investir au Cameroun : Vous êtes au Cameroun dans le cadre du Club Afrique développement et vous avez placé le commerce au cœur de cet évènement. Pourquoi avoir choisi de focaliser sur ce secteur ?
Mouna Kadiri : Cette mission multisectorielle sur le thème du commerce comme levier de croissance de l'entreprise a été élaborée de concert avec SCB Cameroun (filiale locale d'Attijariwafa Bank) et le Club Afrique développement Cameroun. Ces structures sont le plus à même d'identifier les sujets les plus importants et susceptibles d'intéresser l'acte d'investissement et de création de valeur aussi bien pour les entreprises camerounaises qu'internationales. Au regard des évolutions, notamment sur la réglementation de change, d'un certain nombre de réformes structurantes menées par le Cameroun et de la volonté qu'elle soit politique ou privée de donner de la visibilité à ces évolutions, le

« Une entreprise, peu importe son origine ou son identité, une fois qu'elle vous démontre qu'elle est capable de contribuer au développement d'une communauté, à créer des jobs (emplois) et à payer les taxes pour améliorer la vie d'une société ou d'une ville ou d'un pays, est la bienvenue dans le Club Afrique développement. »

comité qui a travaillé sur la mission multisectorielle estimait bon de se focaliser sur le Trade (commerce en français). Et donc, sur les potentialités énormes et possibles de créer de la valeur par les deals, les joint-ventures, etc.
Le cœur de cette mission multisectorielle, ce sont les rendez-vous d'affaires après avoir donné une information fiabilisée et émanant directement des sources les plus importantes, des autorités les plus importantes du pays, notamment le ministre du Commerce qui a parrainé cette mission. On peut également citer l'adjoint au directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale, le témoignage élégant de la présidente de Telcar Cacoa, Mme Fotso. Ainsi, les participants, après avoir eu accès à ces informations de première main, ont la possibilité de participer à des rendez-vous d'affaires en fonction de leurs intérêts directs et concrets, de leurs secteurs respectifs. Ceci dans l'optique de mettre en œuvre des projets d'investissement, de deals et de joint-ventures.
C'était aussi l'opportunité de découvrir sur le terrain de quoi on parle notamment à travers la visite emblématique du port autonome de Kribi, qui est un projet immense localisé dans un pays stratégique et considéré comme un hub en Afrique centrale. Les participants ont eu l'occasion de voir l'immensité des surfaces, la modernité du projet. En allant sur le terrain rencontrer les gens, cela suscite de l'appétit pour les entreprises à travers des mises en confiance. Voilà pourquoi on a choisi ce thème.

IC : Pour être plus concret, comment vous positionnez-vous pour soutenir les entreprises qui font partie de votre club, afin de tirer avantage de la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) ?
MK : Bien avant cette Zleca, il faut relever que nous avons à notre actif un bilan de 10 ans sans zone de libre-échange, avec tous les obstacles que vous connaissez et qui sont liés aux infrastructures, aux procédures administratives, au transport, à la logistique. On avait constaté sur le terrain un appétit immense pour l'entreprise africaine de pouvoir se développer à l'échelle du continent. On a pu faire rencontrer plus de 10 000 entreprises en six éditions du Forum international Afrique développement, avec plus de 22 rendez-vous d'affaires structurés réalisés. Ces rendez-vous d'affaires ont généré des deals concrets, des investissements, des usines et j'en passe. Ça, c'est juste le bilan directement déclaré qui se chiffre en millions de dollars.
Le premier constat c'est de dire qu'il suffit d'apporter un cadre fiabilisé à l'entreprise pour quelle construise une relation de confiance avec son partenaire et qu'il ait un axe de création de valeur. Ça, c'est sans zone de libre-échange. Notre rôle c'est de raconter cette histoire, d'être un peu le porte-voix du secteur privé africain qui dit : « Oui ! C'est possible, c'est nous qui créons de l'emploi ».
On vous dira que cette zone de libre-échange n'est pas qu'un acte politique fort, mais un acte de création de valeur économique très fort, parce que sans elle nous arrivons à

« Il est grand temps qu'on soit acteur et qu'on prenne nos responsabilités. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'une nationalité quand vous faites des remontées d'actionnariat ? On ne sait plus qui est qui. Donc, nous sommes concentrés sur la création des valeurs sur le continent. »

travailler ensemble. Mais avec elle, c'est le début de quelque chose et on peut pousser vers d'autres records historiques.
Notre rôle depuis la dernière édition du Forum Afrique développement, dont le thème était « Quand l'Est rencontre l'Ouest », c'est de vulgariser d'abord, ensuite faire savoir et connecter dans la réalité et la vie quotidienne de l'entreprise cette actualité que tout le monde voit à travers les grands titres des journaux et de faire prendre conscience aux opérateurs économiques que dans ce plan stratégique 2020-2025, la Zleca est une donnée fondamentale pour l'augmentation de ses opportunités de business.
Nous avons aussi voulu commencer à transgresser le schéma historique dans lequel les pays africains sont habitués à travailler depuis les indépendances. On est habitué à travailler Nord-Sud, Sud-Sud et autres franco-centrés ou anglo-centrés. Eh bien, nous avons voulu casser cette affaire-là et connecter de grandes régions, de grandes cultures, de grands ensembles culturels. C'est pour cela que nous avons des représentants du Kenya, du Rwanda et de la Sierra Leone comme invitée d'honneur.
On a aussi eu quelques représentants du Nigéria et de la Chine. Tout cela pour un peu secouer les schémas dans lesquels on est habitué à travailler et commencer à acter sur le terrain ce brassage même dans la manière de travailler. Ce partage d'expérience était assez éloquent sur la meilleure manière de travailler, de créer cette conscience collective qui grandit, bien au-delà des politiques et des personnalités que l'on voit à la télévision. Il faut être très jaloux de cette dynamique, de ce cheminement. Il faut le protéger, parce que c'est un cheminement qui va prendre du temps et est porteur de choses extraordinaires pour ce continent et ses habitants.

IC : On ne parle presque plus de commerce sans parler de finance et quand on évoque le Club Afrique développement on voit Attijariwafa Bank. Mais, vous nous apprenez qu'on a aussi derrière de grands groupes bancaires comme Banco Santander, basé en Espagne, ou encore le fonds panafricain Al Mada. Comment est-ce que cet ensemble va se déployer pour financer ce commerce intra-africain dont vous participez à la construction ?
MK : C'est l'opportunité pour moi d'exposer le fonctionnement et le

schéma adopté par notre club. Le club a décidé, dans son organisation, de mettre en réseau et de fédérer les forces des banques du groupe Attijariwafa Bank et des communautés avec lesquelles elles travaillent, que ce soit les forces publiques ou privées. Ensuite, on a également une impulsion majeure d'un fonds d'investissement panafricain. Il s'agit de Al Mada, qui est l'actionnaire de référence du groupe Attijariwafa Bank.

Nous avons également été membre fondateur d'une alliance qui s'appelle le Trade Club Alliance, qui fédère 14 groupes à l'échelle mondiale. Le groupe Attijariwafa Bank est seul avec une banque sud-africaine, à faire partie de cette alliance qui couvre 65% des corridors du Trade (commerce) international aujourd'hui. La création de cette alliance date de début octobre. Elle est l'interface des plateformes telles que le Club Afrique développement, en termes d'accompagnement et de mise en relation, d'accès à l'information fiabilisée, de soutien de financements de ces 14 banques, tout cela avec l'implication de Banco Santander. Cette alliance fédère aujourd'hui plus de 16 000 entreprises qui comptent.

On en est fier, le Club Afrique développement a été référencé comme expérience inédite à l'échelle du continent, par des banques d'envergure mondiale. C'est pour dire un peu le crédit qui est donné à l'activité de l'entreprise africaine, dont nous sommes l'un des porte-voix.

IC : Même si l'idée est originale, le Club Afrique développement arrive un peu en dernière ligne, derrière des initiatives comme celle mise en place par la Chine, le Japon, l'Inde, la Russie… Ces synergies qui se développent hors de l'Afrique pour venir conquérir le continent, vous les voyez comme des opportunités de partenariat, des concurrents qu'il faut combattre durement ou les deux selon les cas ?

MK : Notre vision des choses est d'être au service du développement de l'Afrique, mais cette vision n'est pas afro-centrée. Une entreprise, peu importe son origine ou son identité, une fois qu'elle vous démontre qu'elle est capable de contribuer au développement d'une communauté, à créer des jobs (emplois) et à payer les taxes pour améliorer la vie d'une société ou d'une ville ou d'un pays, est la bienvenue dans le Club Afrique développement.

Nous sommes des gens pragmatiques et le terrain c'est d'abord l'entreprise africaine. Nous avons décloisonné toutes ces barrières psychologiques, mentales et immatérielles qui existent aujourd'hui entre nous les Africains de divers horizons, de diverses cultures et de divers pays. Ce chemin est tout nouveau. Depuis les indépendances, nous ne nous connaissons pas assez, nous avons dans le meilleur des cas des clichés et dans le pire des cas, des choses assez atroces à l'échelle humaine. Partant de ce diagnostic, on est concentré sur le décloisonnement, on donne de l'information fiabilisée, on connecte, on accompagne, on encourage, on répond à l'appétit qui est déclaré par l'entreprise africaine.

Il faut aussi savoir que l'Afrique n'est pas uniquement consommatrice de choses que décident les partenaires étrangers. Je pense qu'on a de récentes prises de parole assez éloquentes. Il est grand temps qu'on soit acteur et qu'on prenne nos responsabilités. Aujourd'hui, qu'est-ce qu'une nationalité quand vous faites des remontées d'actionnariat ? On ne sait plus qui est qui. Donc, nous sommes concentrés sur la création des valeurs sur le continent.

« En allant sur le terrain rencontrer les gens, cela suscite de l'appétit pour les entreprises à travers des mises en confiance. »

Entretien avec Idriss Linge

« Notre rôle c'est de raconter cette histoire, d'être un peu le porte-voix du secteur privé africain qui dit : "Oui ! C'est possible, c'est nous qui créons de l'emploi". *»*

Aurélie Chazai

« *Nous avons des success-stories au Cameroun* »

Avocate et conseil juridique ayant fait ses classes dans de grands cabinets en France, cette Camerounaise a décidé, en 2017, de rentrer mettre ses compétences au profit de son pays. Elle y a créé Chazai & Partners, un cabinet qui propose une assistance juridique aux institutions privées et publiques. Elle partage avec votre magazine son expérience.

Investir au Cameroun : Parlez-nous de vos débuts au Cameroun. Quand et dans quelles conditions avez-vous débuté ?
Aurélie Chazai : L'activité a commencé en novembre 2017. Nous avons commencé avec une équipe de deux personnes. Nous étions inconnus au Cameroun, donc il fallait pouvoir créer des parts de marché dans un environnement qui nous était jusque-là assez inconnu. Le challenge était vraiment de pouvoir convaincre les prospects et les clients de faire appel à nos services alors que nous n'avions pas encore de renommée dans l'activité judiciaire au Cameroun.

IC : Comment prenez-vous la décision de venir installer un cabinet d'avocats d'affaires dans un pays qui est présenté, à priori, comme ayant un environnement des affaires difficile ?
AC : Nous sommes parmi les afro-optimistes. C'est-à-dire des personnes qui ont tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Il est vrai qu'on a tendance à dire que l'activité judiciaire au Cameroun est corrompue, que c'est une activité assez compliquée. Nous venons avec l'idée de proposer une offre de service différente. Des transactions qui sont faites sur la base de l'éthique, une manière de travailler diligente, un reporting fiable à nos clients. C'est vraiment ce qui a motivé, peut-

« Nous sommes parmi les afro-optimistes. C'est-à-dire des personnes qui ont tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. »

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

FIAC

EDITION 2020

PMEXCHANGE

04 - 19 AVRIL 2020

BÉPANDA
DOUALA - CAMEROUN

Organisateur
mandaté par le Gouvernement

INTER-PROGRESS

Co-organisateur

e.cam

www.fiacdouala.org info@interprogress.org

(+237) 677 707 679 / 693 751 866 / 669 999 313

« L'idée c'était vraiment de proposer une offre économique différente. Que les acteurs économiques n'aient pas forcement, pour leurs grandes opérations, besoin d'avoir recourt à des cabinets qui sont situés à Londres ou à Paris, mais qu'ils puissent localement trouver des experts dans le domaine. »

être avec un brin de naïveté, le fait de revenir s'installer au Cameroun pour proposer cette offre de services juridiques.

IC : Il y'avait déjà des avocats d'affaires installés au Cameroun. Quelle est la plus-value que vous apportiez dans cette activité et qui pour vous pourrait être l'élément décisif pour le succès de votre cabinet ?
AC : La plus-value que nous offrons par rapport aux autres structures qui étaient déjà existantes, c'est que nos associés avaient une expérience à l'internationale. C'est-à-dire que nous étions passés et formés dans les grands cabinets à Paris et en Europe. Par ailleurs, nous pouvions offrir un regard différent. L'idée c'était vraiment de proposer une offre économique différente. Que les acteurs économiques n'aient pas forcement, pour leurs grandes opérations, besoin d'avoir recourt à des cabinets qui sont situés à Londres ou à Paris, mais qu'ils puissent localement trouver des experts dans le domaine.

IC : Parlez-nous un peu de l'activité de conseil juridique au Cameroun. Y a-t-il des opportunités et des points qui, à votre avis, doivent faire l'objet des améliorations ?
AC : Il est vrai que nous avons tendance à dire que le Cameroun est un pays où la gestion doit être améliorée, où effectivement on peut avoir à faire à une certaine corruption judiciaire. Néanmoins, dans notre activité quotidienne, il y'a de vraies opportunités, ceci dans la mesure où les entreprises ont de plus en plus besoin de structuration. Le Cameroun n'est pas un pays isolé du reste du monde. Nous sommes la locomotive de l'Afrique centrale, nous sommes en relation d'affaires avec les autres pays. Donc, les opérateurs économiques au Cameroun ont besoin d'avoir un certain formalisme, d'être structurés d'une certaine manière. C'est à ce niveau que le conseil intervient.
Nous pouvons avoir certaines tensions au niveau judiciaire si telle ou telle décision n'est pas exécutée ou mise en œuvre. Mais, nous avons des voies de contournement pour tout cela, notamment sur le volet conseil, dans la mesure où nous intervenons beaucoup en amont des litiges en aidant les entreprises à avoir une structuration qui leur ouvre les portes de l'international.

IC : Vous êtes au cœur des discussions juridiques entre les investisseurs et éventuellement les pouvoirs publics. Quel est le niveau de satisfaction que vous exprimeriez à l'endroit du droit des affaires au Cameroun et sa capacité à rendre les entreprises compétitives ?
AC : Les choses dans ce domaine sont perfectibles. Nous n'allons pas nous voiler la face, il y'a des choses à améliorer. Le classement du Cameroun dans le dernier Doing Business n'est pas forcément le meilleur. Nous devons pouvoir travailler sur ces axes d'amélioration, sur la gouvernance, pour être plus attractif pour les investisseurs qui veulent venir au Cameroun. Nous essayons de rassurer les investisseurs étrangers en leur disant que tout n'est pas à jeter au Cameroun, et qu'il y'a des acteurs et une gouvernance publique, qu'il y'a des fonctionnaires qui font correctement et très bien leur travail. Donc, ils peuvent avoir des interlocuteurs de qualité, qui sont compétents et peuvent les accompagner dans

« Revenir travailler au Cameroun parait aux yeux de beaucoup assez surprenant et très risqué »

« Nous n'avons pas rencontré de défis sur le plan des ressources humaines. Au Cameroun, nous avons des avocats et des juristes qui sont très bien formés. »

leurs projets d'investissement au Cameroun.
Nous avons des success-stories au Cameroun, des entreprises qui sont venues investir et qui sont contentes de leur investissement. Il y en a qui sont installées au Cameroun depuis plus d'une vingtaine d'années. Effectivement, on a tendance à discuter longtemps sur ce qui ne fonctionne pas, mais il faut également pouvoir dire ce qui fonctionne.

IC : Quelles ont été vos difficultés au moment du lancement de votre cabinet ?
AC : Notre principal défi était d'investir dans un secteur où on n'était pas forcement connu. Il y'avait plusieurs obstacles à cela. Les rapports avec l'administration, le fait de devoir trouver des partenaires fiables sont autant de challenges qu'on a dû relever. Ensuite, il y'a le challenge de la confiance, parce que quand vous êtes une équipe jeune, votre place n'est pas toujours acquise au Cameroun. Il fallait donc convaincre les clients et les prospects de nous confier des dossiers parfois sensibles de plusieurs millions de FCFA.
Dans la pratique, dans ces situations, les gens ont tendance à avoir recours à des avocats beaucoup plus âgés, beaucoup plus expérimentés. Donc, il a fallu faire preuve d'une grande force de conviction auprès de nos prospects et de nos clients. Par contre, nous n'avons pas rencontré de défis sur le plan des ressources humaines. Au Cameroun, nous avons des avocats et des juristes qui sont très bien formés. Nous avons ainsi pu constituer une équipe fiable et solide de manière assez aisée.
L'autre défi était l'accueil qu'ont pu nous réserver les autres acteurs de notre profession, qui n'étaient pas habitués à des méthodes de communication assez innovantes. Tout cela fait qu'on a dû vraiment construire notre place au Cameroun.

IC : En tant que femme, quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face dans la conduite de ce projet ?
AC : Le principal défi c'est vraiment la question de la confidence. C'est vrai que quand vous avez un homme à qui vous voulez confier un dossier, vous ne demandez pas cent mille références avant de lui confier ce dossier. Quand vous confiez un dossier à une femme, qui de plus est jeune, vous avez tendance à vous rassurer plus que ce qu'on demanderait à un homme. C'est un défi qui n'est pas propre à cette profession, mais qui est propre à toutes les activités économiques.
Je pense que c'est plutôt une opportunité pour nous les femmes de faire plus et mieux que les autres. Une fois que vous arrivez à convaincre, tout

« L'élément déclencheur pour moi était justement de me rendre compte que les avions qui partent de l'Afrique sont remplis d'Africains en classe économique tandis que les avions qui arrivent en Afrique sont remplis d'étrangers en classe business. C'est-à-dire que les étrangers viennent en Afrique pour s'enrichir et nous partons en Europe pour survivre. »

le monde oublie que vous êtes une femme. Il faut beaucoup de résilience et de persévérance pour faire cette activité quand vous êtes une femme.

IC : Avec un travail aussi prenant, comment réussit-on à concilier conseil d'entreprises et gestion d'une vie de famille ?
AC : Quand vous êtes une femme et que vous devez justement être à la tête d'une entreprise de conseil et gérer sa famille, il est très important d'avoir ce qu'on appelle un support système. Il est important d'avoir auprès de vous une famille bienveillante, compréhensive et à l'écoute de ce challenge. Pour parler de mon cas personnel, j'ai la chance d'avoir un mari très compréhensif qui est un très bon père et qui me permet de m'accomplir professionnellement, sans me culpabiliser d'un point de vue personnel. C'est vraiment ma chance.

IC : Depuis la France, vous avez choisi de revenir au Cameroun en 2017, alors que des Africains se rendent en occident pour chercher leur bonheur. Vous avez fait le chemin inverse. Pour quoi avoir fait ce choix qui peut paraitre, aux yeux de beaucoup, assez surprenant ?
AC : C'est vrai que ce choix parait aux yeux de beaucoup assez surprenant et très risqué, d'autant plus que l'année 2017 était une année où les choses ont commencé à devenir très compliquées au Cameroun. Mais, pour moi, il fallait le faire. L'élément déclencheur pour moi était justement de me rendre compte que les avions qui partent de l'Afrique sont remplis d'Africains en classe économique tandis que les avions qui arrivent en Afrique sont remplis d'étrangers en classe business. C'est-à-dire que les étrangers viennent en Afrique pour s'enrichir et nous partons en Europe pour survivre. Je me suis dit qu'il y'a vraiment quelque chose à faire en Afrique, et qu'il faut que nous les Africains comprenions que notre continent est en fait un continent d'opportunités.

Entretien avec Idriss Linge et Jean Christian Bernard Nselel

« Nous venons avec l'idée de proposer une offre de service différente. Des transactions qui sont faites sur la base de l'éthique, une manière de travailler diligente, un reporting fiable à nos clients. »

GESTION PUBLIQUE

Le gouvernement soumet au parlement un projet de modification du Code pénal, pour sanctionner le tribalisme au Cameroun

Au cours de la session budgétaire de novembre 2019, le parlement camerounais examinera un projet de modification de Code pénal. La modification vise à y introduire des dispositions visant à sanctionner « *l'outrage aux races et aux religions* », ainsi que « *l'outrage à la tribu* ».
Selon le projet de texte soumis aux parlementaires pour examen et adoption, « *l'outrage aux races et aux religions* » sera désormais puni de peines d'emprisonnement allant de 6 jours à 6 mois, assorties d'une amende de 5000 à 500 000. Cette amende est portée à 20 millions de FCFA, si l'infraction est commise par « *voie de presse, de radio, de télévision, de réseaux sociaux ou de tout autre moyen susceptible d'atteindre le public* ». Ces peines sont doublées si l'infraction est commise pour susciter la haine et le mépris entre citoyens, apprend-on.
En ce qui concerne « *l'outrage à la tribu* », l'infraction est punie d'un emprisonnement allant d'un à 2 ans, avec une amende de 300 000 à 3 millions de FCFA. En cas d'admission des circonstances atténuantes, la peine d'emprisonnement peut être inférieure à 3 trois mois et la peine d'amende à 200 000 FCFA. Ces peines sont doublées lorsque cette infraction est commise par un agent de l'État, un responsable de parti politique, de média, d'une ONG ou d'une institution religieuse.
Ce projet de texte apparaît comme une réponse aux discours haineux et tribaux qui ont fait irruption dans le langage des Camerounais, principalement sur les réseaux sociaux, depuis l'élection présidentielle d'octobre 2018.

Assistance aux réfugiés : le Cameroun obtient un financement de plus de 77 milliards de FCFA de la Banque mondiale

Le 19 novembre 2019, Yaoundé, la capitale camerounaise, a abrité la cérémonie de lancement officiel des quatre projets bénéficiaires des financements du « guichet refugiés IDA 18 », dans le cadre de l'approche intégrée refugiés et communautés hôtes.
Selon Abdoulaye Seck, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Cameroun, le montant total de ces financements s'élève à 130 millions de dollars US (un peu plus de 77 milliards de FCFA), dont 86 millions de don (plus de 51 milliards de FCFA).
« *Il est important de rappeler ici que le Cameroun a été le premier pays africain à bénéficier du guichet spécial réfugiés d'IDA 18. Ceci, en reconnaissance de la générosité du pays et de sa longue tradition de solidarité et d'hospitalité à l'endroit des personnes déplacées* », a déclaré le patron de la Banque mondiale au Cameroun.
Concrètement, dans le cadre des programmes à financer, « *les services de base tels que l'éducation, la santé et la nutrition seront offerts aux populations, pendant que des transferts monétaires et des activités génératrices de revenus dont bénéficieront les ménages pauvres et vulnérables permettront à ces derniers d'assumer les coûts directs et indirects qui y sont associés* », a expliqué Abdoulaye Seck.
« *À ces fins, les quatre projets devront travailler en étroite collaboration*

à tous les niveaux, notamment au niveau communal, où les mêmes organisations et relais communautaires pourront faciliter les différentes activités. L'objectif est que la somme des efforts soit plus grande que les efforts fragmentés, et ce, pour un impact maximum sur les communes et les populations hôtes », a-t-il souhaité.

Grand dialogue national : l'UA, la Francophonie et le Commonwealth s'informent sur la mise en œuvre des recommandations

Paul Biya, le président de la République du Cameroun, a reçu le 27 novembre à Yaoundé, une mission conjointe de trois organisations internationales, conduites respectivement par le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, et la secrétaire générale du Commonwealth, Patricia Scotland.

Selon la présidence de la République, cette mission est venue s'informer sur l'évolution de la situation dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun et sur la mise en œuvre des recommandations du Grand dialogue national y relatif organisé du 30 septembre au 4 octobre 2019.

« *Globalement, il ressort de leurs interventions que le Cameroun peut compter sur le soutien constant et l'accompagnement de l'Union africaine, de la Francophonie et du Commonwealth, dans ses efforts de résolution définitive de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest* », rapporte la présidence de la République.

« *Nous pensons que nous avons l'obligation de contribuer modestement par des conseils, des interventions dans des actions de médiation ou sur des sujets techniques comme le bilinguisme et le multiculturalisme* », a déclaré Louise Mushikiwabo. Pour sa part, Patricia Scotland, a indiqué que le Commonwealth est déterminé à faire tout ce qui est possible pour soutenir le processus de paix en cours dans le cadre du Grand dialogue national. « *Le président de la République nous a exprimé une fois de plus sa disponibilité pour le dialogue et l'apaisement* », a renchéri le président de la Commission de l'Union africaine.

Cela fait pratiquement trois ans qu'une crise sociopolitique a éclaté dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. Ladite crise a commencé par des revendications corporatistes portées par des avocats et des enseignants. La situation s'est muée en revendications séparatistes violentes avec des groupes armés qui sèment mort et désolation.

21 291 Camerounais ont fui les violences et les combats entre sécessionnistes et l'armée en direction du Nigeria, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

L'ONG International Crisis estime que l'on a enregistré à environ 2000 morts après 20 mois de combats.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) affirme que l'insécurité qui se répand dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du pays a forcé plus de 4 400 écoles à fermer dans ces régions.

À fin 2019, l'inflation pourrait avoisiner 3% au Cameroun du fait de la crise des devises, l'insécurité et des inondations

Selon une note que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS) du Cameroun, des tensions sur les prix pourraient se poursuivre cette fin d'année dans le pays. Et cela en raison des menaces réelles de ralentissement de l'économie liées au durcissement des conditions de sortie de devises, ainsi que l'insécurité persistante dans certaines régions. Dans la région de l'Extrême-Nord en particulier, indique l'INS, du fait des inondations ayant détruit les cultures, les centaines de têtes de bétail et les surfaces de pâturage, les marchés seront de moins en moins approvisionnés en céréales (maïs, riz, mil, sorgho), oignons, viande de bœuf, etc.

« *Au regard de ces facteurs, à l'approche des fêtes de fin d'année et en l'absence de mesures prises pour juguler, à plus ou moins brève échéance, la crise des devises et les spéculations des acteurs, l'inflation pourrait avoisiner 2,7% en fin d'année 2019* », relève l'INS.

L'Institut précise qu'en moyenne sur les douze derniers mois, les tensions inflationnistes persistent dans le pays. L'inflation se situe à 2,3%, après +1,8% au premier semestre 2019, +1,4% au premier trimestre 2019 et +1,1% en fin d'année 2018.

Les trois principales composantes à l'origine de cette inflation sont les produits alimentaires, les restaurants et hôtels ainsi que les articles d'habillement et chaussures. Les prix des biens importés sont en nette progression sous l'effet probablement des dysfonctionnements dans la chaîne de distribution, provoqués en partie par la crise des devises.

Avec un score de 0,59 sur 1, le Cameroun classé pays moyen en matière de parité sur le genre en Afrique (McKinsey)

En marge du Sommet mondial sur le genre qui se tient du 25 au 27 novembre à Kigali, au Rwanda, le McKinsey Global Institute, institut de recherche indépendant de McKinsey, a présenté ce 26 novembre son rapport 2019 sur la parité en Afrique intitulé « The Power of Parity ».

Selon ladite présentation, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, le Kenya, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda, et la Zambie sont des pays moyens. Leurs scores sont en progression vers la parité au travail et dans la société, en comparaison avec d'autres pays africains.

Ainsi, selon le McKinsey Global Institute, le Cameroun obtient une note de 0,53 sur 1, pour ce qui concerne la parité au travail ; 0,71 pour l'ouverture de l'économie formelle et informelle aux femmes ; 0,35 pour ce qui est de la protection légale des droits des femmes dans le domaine de la politique ; 0,78 pour la protection de l'intégrité des femmes ; 0,62 sur les inégalités liées au genre dans la société ; une note de 0,52 pour l'accès aux métiers professionnels et techniques, etc. Le score final du Cameroun pour la parité en matière du genre est de 0,59 sur 1.

Les pays leaders du continent sont : l'Afrique du Sud (0,76), la Namibie (0,72), le Rwanda (0,69), le Zimbabwe (0,66) et le Lesotho (0,64).

Forum de Paris sur la paix : Paul Biya explique la crise anglophone en cours au Cameroun

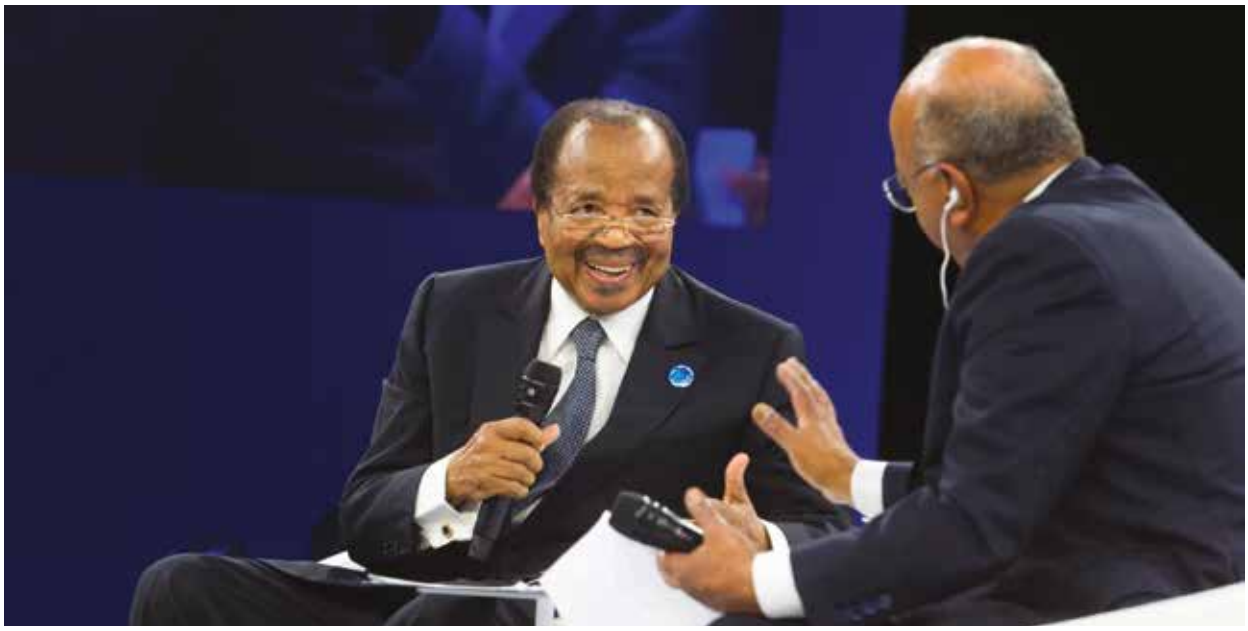

Invité par son homologue français, Emmanuel Macron, à participer au Forum de Paris sur la paix du 11 au 13 novembre, le chef de l'État camerounais Paul Biya a pris part comme panéliste à un débat modéré par Mo Ibrahim, sur le thème : « Reconnaître le Sud : pour une gouvernance mondiale plus équilibrée ».

« *Mon pays est compliqué. Nous avons été d'abord une colonie allemande. Après la Première Guerre mondiale, l'Allemagne a perdu ses colonies ; celles-ci ont été partagées entre la Grande-Bretagne et la France. Et mon pays a été divisé. Une partie était sous colonisation britannique et l'autre sous colonisation française. Il en est résulté une juxtaposition de culture et de civilisation qui rendent les choses assez délicates. Bon, on a tout fait pour mettre à égalité les deux langues, les langues anglaise et française. Mais, les mentalités, les systèmes scolaires, le système de la magistrature sont différents. Nous avons donc eu des conflits qu'on est en train de résoudre en ce moment, pour conserver à la partie de mon pays qui était sous colonisation britannique, un statut spécifique* », a expliqué Paul Biya.

Le président camerounais a ajouté : « *On avait la possibilité de les* [anglophones] *intégrer directement dans le système francophone qui était celui de la majorité du peuple : 80%. Mais, je crois que les pays sont soucieux aujourd'hui d'affirmer leur identité et c'est pour ça que nous mettons sur pied un statut spécial qui reconnaît la spécificité de la zone anglophone, mais, elle reste dans l'intégrité territoriale du Cameroun* ».

UNE CRIMINALITÉ PRÉDATRICE

Depuis octobre 2016, les zones anglophones du Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun connaissent une crise sociopolitique violente, sous fond de séparatisme. L'Union européenne (UE) note que la crise humanitaire s'en trouve aggravée, poussant davantage de personnes à l'exil. On compte aujourd'hui près de 42 000 réfugiés au Nigeria et 530 000 déplacés internes. Pour sa part, l'ONG International Crisis dénombrait près de 2000 morts après 20 mois de combats entre des extrémistes indépendantistes et les forces de défense.

Malgré l'organisation d'un dialogue national sur la crise anglophone tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Yaoundé, l'UE se dit préoccupée et condamne avec vigueur la persistance de la violence et le niveau d'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, notamment à l'encontre des populations civiles. « *De nombreuses et graves violations des droits de l'homme continuent d'être rapportées et une criminalité prédatrice s'est développée* », décrie le Conseil de l'Union européenne.

SA

Les fonds propres libres de la Beac chutent de 52% en 2018

Selon des documents officiels obtenus par l'*Agence Ecofin* en marge du sommet extraordinaire des chefs d'État de la Cemac, les fonds propres libres de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) sont en baisse. En 2018, ces réserves libres ont chuté de 52%.
Deux principales raisons sont présentées pour justifier cette situation. D'une part, la Beac, qui envisage de renforcer sa coopération déjà existante avec des acteurs financiers internationaux, a optimisé le mode de calcul de son exposition sur les États. Ce changement a conduit la Banque centrale à comptabiliser comme perte près de 212 milliards FCFA de créances détenues sur les trésors publics nationaux. D'autre part, les placements effectués par l'institution sont arrivés pour une grande majorité à échéance et les plus-values qu'ils généraient ne sont plus possibles.
Les résultats financiers de l'institution pour l'année 2019 devraient apporter plus de détails et de précisions. Mais les responsables de la Banque centrale estiment qu'un recouvrement des fonds propres libres à leur niveau d'avant 2018 reste assez difficile. Et cela du fait de la baisse des revenus tirés des avoirs extérieurs. Conformément à ses statuts, la Beac est en effet contrainte d'investir sur des produits financiers portant de fortes garanties.
Le défi est que ce type de produits financiers, localisé sur des marchés développés, est tellement sollicité par de nombreux investisseurs que ses rendements ont baissés. Pour l'institution, il est question de travailler en urgence sur ce problème.
La Beac est encore sollicitée par certaines institutions de la Cemac pour résoudre leurs problèmes de financement. En plus, elle a besoin de rassurer les États qu'elle peut les accompagner efficacement sur le placement de leurs avoirs extérieurs nets excédentaires.

La Cemac attachée à la stabilité du franc CFA, mais ouverte à une évolution des accords de coopération monétaire

Les chefs d'État de la Cemac ont affiché leur attachement à une monnaie stable, au terme de la rencontre à huis clos qu'ils ont eu ce 22 novembre 2019, à l'occasion d'un sommet extraordinaire à Yaoundé, la capitale camerounaise. Un choix qui ne surprend pas. Dans son discours d'ouverture, Paul Biya, l'hôte de l'évènement, a indiqué qu'un ajustement monétaire n'était pas à l'ordre du jour, au regard de l'amélioration de la position extérieure, en termes de mois d'importations.
Par contre, les dirigeants de la sous-région ont ouvert la voie à de « possibles évolutions », de la politique et de la coopération monétaire. Une fois de plus, la Beac s'est vu confier la mission de travailler sur ces deux leviers et de faire des propositions dans les meilleurs délais. Pour ce qui est de la politique monétaire, la Beac est déjà sur ce chantier et devrait produire un rapport sur cette question assez rapidement.
Il s'agit notamment des actions visant à renforcer la stabilité du secteur bancaire, mais aussi de la gestion du refinancement des titres émis par les entreprises non financières du secteur privé. La nouveauté, par contre, c'est que la Cemac s'est dite ouverte à entamer des discussions en vue de faire évoluer les accords de coopération monétaire qui lient la sous-région à l'euro et à la France. Sur ce dernier point, difficile de savoir quels ont été les points d'arbitrage entre les présidents de la Cemac.
Sur les autres dossiers, la Cemac semble vouloir apporter une dose de réalisme dans l'atteinte des objectifs

de consolidation budgétaire. Il ne serait pas exclu que des pays dont les programmes économiques avec le FMI sont arrivés à terme puissent procéder à des renouvellements. Ces résolutions interviennent, il faut le rappeler, dans un contexte d'incertitude sur l'économie mondiale et de prévisions de croissance en dessous de 3% pour la Cemac.

Douala et Yaoundé décrochent un financement de 2,7 milliards FCFA pour la mise en œuvre de leur plan de mobilité urbaine

L'ambassadeur Hans-Peter Schadek, chef de délégation de l'Union européenne au Cameroun et le chef de la représentation régionale-Afrique centrale de la Banque européenne d'investissement (BEI), Nikolaos Milianitis, achève ce 22 novembre 2019, une visite de travail de trois jours à Douala.

Au cours de son séjour dans cette partie du pays, indique la délégation de l'UE, l'ambassadeur Schadek a procédé à la signature d'un contrat de subvention lié à l'accompagnement des communautés urbaines de Yaoundé et de Douala, qui sont en partenariat avec la ville de Bordeaux en France, pour la mise en œuvre des « Plans de mobilité soutenable ». C'est un projet soutenu par l'Union européenne avec une enveloppe de 2,7 milliards de FCFA et dont la finalité est d'améliorer la gouvernance

locale, notamment en matière de mobilité urbaine.

L'UE appuie ces plans par la création dans les deux villes de Yaoundé et Douala d'une autorité organisatrice de transport, d'un observatoire de la mobilité urbaine et d'une agence d'urbanisme. Les plans de mobilité urbaine soutenable dans les deux plus grandes métropoles du Cameroun proposent un système de transport urbain de masse sur la forme d'une croix avec un axe Nord-Sud et un axe Est-Ouest qui vont être les principaux axes de transport en commun. Il y a aussi des axes de rabattement et des pénétrantes avec une série de voiries.

Le Cameroun se dote d'outils technologiques pour tracer des produits manufacturés dont, les vins et spiritueux

Le ministère du Commerce informe que les équipes de la Brigade nationale de contrôle et de la répression des fraudes viennent de recevoir des smartphones et des logiciels de traçage permettant d'améliorer les techniques de contrôles de certains produits manufacturés, dont les vins et spiritueux.

C'est ainsi que ces équipes ont été déployées les 14 et 15 novembre dans les villes de Douala, Bafoussam et Yaoundé avec pour mission de s'assurer de la conformité de l'estampillage sur les vins et spiritueux conformément au décret n° 2010/0483/PM du 18 mars 2010, fixant les modalités de mise en œuvre des vignettes sur certains produits manufacturés.

À travers ce dispositif technologique, la Brigade la répression contre fraude peut retracer les informations de la vignette, de l'achat à sa destination finale. Dès lors qu'une vignette après son checking ne peut fournir des informations exactes de traçabilité, le produit sur lequel elle est estampillée est considéré comme d'origine douteuse.

« *Au terme de cette opération, une importante quantité de vins et liqueurs a été saisie et transportée dans les services du ministère du Commerce. Ces opérations traduisent l'engagement des pouvoirs publics à lutter contre toutes formes de commerce illicite et la concurrence déloyale* », se félicite l'administration en charge du commerce.

La marine française accoste au port de Kribi en prélude à un exercice militaire dans le golfe de Guinée

En prélude à un exercice militaire de sécurité maritime en cours de préparation dans le golfe de Guinée, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) « Somme » de la marine française a récemment accosté au port de Kribi.
« *Nous avons accosté au port de Kribi en prélude à un grand exercice qui aura lieu dans tout le golfe de Guinée, de l'Angola jusqu'au Sénégal. Il est question de répondre à un processus lancé ici même au Cameroun en 2013, portant sur la sécurité maritime dans l'espace susmentionné. L'exercice porte sur plusieurs menaces dont la pollution ; la piraterie ; les trafics illicites et le secours en mer* », a déclaré le capitaine de frégate Gauthier Dupire, commandant le BCR Somme.
Le capitaine de 1ère classe, Charles René Kontelizo, commandant du port de Kribi, a pour sa part déclaré que dans le cadre de la coopération marine entre le Cameroun et les États amis, les ports camerounais reçoivent régulièrement des navires militaires. Toutefois, a-t-il précisé, l'escale de la Marine française au port de Kribi est inédite parce que le port en lui-même est tout jeune.
« *Il s'agit d'une escale diplomatique qui vient en prélude à des escales commerciales de transport d'équipements militaires. Parce qu'en effet, il y a un certain nombre de matériels militaires qui jusqu'ici transitait par le port de Douala, qui va désormais passer par Kribi vers la République Centrafricaine ; le Tchad ; bref, vers des pays voisins.* », a ajouté le commandant Kontelizo.

Au Cameroun, 2316 entreprises sur 6458 ont fermé entre 2009 et 2016, soit un taux de cessation de 36%

L'institut national de la statistique (INS) vient de publier un compte-rendu du deuxième recensement général des entreprises (RGE-2) sur la période 2009-2016. Ce qui a donné une photographie actualisée du tissu productif et une base complète pour la réalisation des enquêtes auprès des entreprises au Cameroun.
« *À l'issue de l'appariement des bases, sur les 6 458 entreprises de départ, il apparaît que 2 316 ont cessé leur activité pendant la période intercensitaire, la quasi-totalité (environ 95%) ayant arrêté l'activité avant 2014. Ce qui permet de situer le taux global de cessation d'activités à près de 36% sur la période sous revue* », écrit l'INS.
Selon l'INS, les déterminants fondamentaux de la mortalité des entreprises dans le cadre de cette étude sont : la taille de l'entreprise, le diplôme du dirigeant (ou du principal promoteur) et la forme juridique

de l'entreprise. L'article a davantage mentionné le facteur le plus déterminant: la taille de l'entreprise : elle semble être la variable qui influence le plus la mortalité. En effet, par comparaison avec les Grandes Entreprises (GE), une Moyenne Entreprise (ME) a près de 20% de risque en plus de cesser ses activités. Ce risque supplémentaire est de 31% pour une Petite Entreprise (PE) et 39% pour une TPE.
Le Littoral concentre un peu plus de 64% des unités disparues (1 495). Les régions du Centre (484), de l'Ouest (135) et du Nord-Ouest (42) suivent respectivement. En revanche, les régions de l'Est (35), de l'Adamaoua (29), du Sud-Ouest (24), du Nord (23), du Sud (21) et de l'Extrême-Nord représentent ensemble près de 8% des unités disparues.
Pour les besoins d'analyse, les régions d'enquête (12 au total) ont été regroupées en six régions économiques. Un peu plus de 60% des entreprises en cessation d'activité sont implantées dans la ville de Douala et près de 20% à Yaoundé. La région économique « Ouest et Nord-Ouest » enregistre le troisième plus fort effectif de cessations d'activité, soit 7,4% des entreprises. Ce résultat, selon l'INS, n'a rien de surprenant compte tenu du fait que ce sont ces trois régions qui concentrent l'essentiel du tissu productif du pays.

Les élections législatives et municipales convoquées au Cameroun pour le 9 février 2020

Dans un décret rendu public le 10 novembre 2019, le chef de l'État, Paul Biya, convoque le corps électoral camerounais le 9 février 2019, pour un double scrutin visant à élire les conseillers municipaux dans les 360 communes du pays, et les 180 députés de l'Assemblée nationale.
Ces élections, qui surviennent un peu plus d'un an après la présidentielle d'octobre 2018, ont été renvoyées à deux reprises. En effet, comme l'autorise la loi, en 2018 et en juin 2019, le chef de l'État avait prorogé les mandats des députés et conseillers municipaux issus des scrutins de 2013.
Les élections de février 2020 sont convoquées dans un contexte marqué par la crise anglophone, qui a conduit à l'organisation récente d'un grand dialogue national. L'une des grandes résolutions de ce grand dialogue est la mise en place d'une décentralisation plus forte, corollaire d'un transfert de compétences plus importantes aux collectivités locales.

La Fédération camerounaise de football invitée à proposer des barèmes des primes dues aux sélections nationales

« *Projet de barème des primes dues aux sélections nationales de football du Cameroun* ». C'est l'objet de la correspondance que le ministre des Sports, Narcisse Mouelle Kombi, a adressé le 22 octobre dernier à Seidou Mbombo Njoya, le président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot).
Le ministre des Sports indique qu'il s'agit d'une énième relance pour enfin établir des barèmes autour des compétitions d'envergure. Il s'agit notamment des éliminatoires au niveau continental, de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), de la Coupe du monde, des Jeux africains, des Jeux olympiques...
« *Par ailleurs, dans leur présentation, les primes proposées doivent s'inscrire dans une dynamique croissante, afin qu'elles demeurent un élément de motivation supplémentaire pour les sportifs concernés* », insiste le membre du gouvernement.
En outre, le président de la Fécafoot est invité à présenter des mesures prises afin d'éviter, au sein des équipes nationales de football, des

tensions liées aux contestations et aux revendications en rapport avec les primes liées aux recettes de sponsoring.
Le ministre des Sports espère ainsi prévenir les crises à répétition observées au sein des équipes de nationales de football du Cameroun au sujet des primes. Lors de la CAN 2019 en Égypte, par exemple, le Cameroun s'est illustré dans la rubrique des faits divers. Les joueurs de l'équipe nationale et le Fécafoot n'arrivaient pas à s'entendre sur les rémunérations liées à cette compétition.
Un peu plus loin dans le passé, on a souvent vu l'équipe fanion du Cameroun arrivée dans le pays où se déroule la Coupe du monde le jour même de son premier match à cause des affaires de primes non réglées. Ce qui a souvent eu un impact négatif sur les performances sportives individuelles et collectives des joueurs.

Le Cameroun proteste contre les raisons de son retrait de l'AGOA envisagé par Donald Trump

René Emmanuel Sadi, porte-parole du gouvernement camerounais, a tenu un point de presse le 18 novembre à Yaoundé. Le ministre de la Communication (Mincom) réagit à la volonté manifestée le 31 octobre 2019, par le président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, de soustraire le Cameroun des pays bénéficiaires des facilités de la loi sur la Croissance et les perspectives économiques en Afrique, « African Growth and Opportunity Act » (AGOA) dès le 1er janvier 2020.

Ce retrait, selon le chef d'État américain, est motivé par « *des violations flagrantes des droits de l'homme internationalement reconnus* », dont le gouvernement camerounais s'est rendu coupable. « *Le gouvernement camerounais estime qu'autant l'éligibilité du Cameroun à l'AGOA procédait d'une décision souveraine du gouvernement américain, autant l'éventuelle décision dudit gouvernement de retirer au Cameroun le bénéfice des avantages de cette loi relève d'un acte de souveraineté que nul ne peut lui contester. Pour autant, ce qui est contestable à nos yeux, ce sont les prétextes et raisons avancés pour expliquer ou justifier cette volonté du gouvernement des États-Unis* », déclare M. Sadi.

Selon le ministre de la Communication, le gouvernement camerounais est fondé à dire que ces raisons invoquées pour justifier la décision envisagée des autorités américaines ne correspondent guère à la réalité des faits sur le terrain. Elles procèdent, de l'avis du gouvernement, « *soit d'une ignorance ou d'une méconnaissance de la situation réelle, telle qu'elle a prévalu et prévaut encore dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ; soit d'une volonté délibérée d'ignorer cette réalité* ».

INTÉGRITÉ TERRITORIALE

En tout état de cause, indique Emmanuel René Sadi, les raisons majeures qui ont contraint le gouvernement de la République du Cameroun à assurer une présence conséquente des forces de défense et de sécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont de préserver l'intégrité territoriale du Cameroun face à des séparatistes qui ont pris les armes contre la République. Par ailleurs, le ministre de la Communication soutient que le Cameroun ne fait qu'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les régions concernées.

« *Comment, d'un côté, accuser les forces camerounaises de défense et de sécurité, de violations des droits humains, ainsi que le gouvernement de la République de n'avoir pas répondu aux préoccupations concernant les violations persistantes des droits de l'Homme, commises par les forces camerounaises de défense et de sécurité, notamment, des exécutions extrajudiciaires, des détentions arbitraires et illégales, et des actes de torture, et, de l'autre, rester insensible et muet devant les atrocités innommables commises au quotidien par les groupes armés sécessionnistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ?* », s'interroge le porte-parole du gouvernement.

D'après le Mincom, le gouvernement camerounais ne peut dissimuler, pour le regretter, son étonnement face à l'absence dans le communiqué du président des États-Unis, de la moindre allusion, sans parler de condamnation, aux atrocités « *innombrables et innommables* » perpétrées par les bandes armées sécessionnistes, dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, tant à l'encontre des forces que des populations innocentes, alors même que de nombreuses banques d'images et de vidéos en témoignent sans cesse, notamment dans les médias et les réseaux sociaux.

Le Camerounais Joseph Belibi nommé président suppléant du tribunal de 1ère instance de l'OIF

La délégation camerounaise à la 36e Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), qui s'est achevée le 31 octobre dernier à Monaco, a obtenu la nomination de Joseph Belibi, magistrat hors hiérarchie, au poste de président suppléant du tribunal de première instance de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
Jusqu'en janvier dernier, la fonction de président dudit tribunal était occupée par un autre camerounais : Jean Fouman Akame. Du fait de son décès, le président suppléant d'alors a occupé la plénitude de l'office, laissant vacant celui de suppléant, pour lequel la Francophonie vient de renouveler sa confiance au Cameroun.
Le tribunal de première instance de l'OIF est composé d'un président désigné par le Conseil permanent de la Francophonie et de deux assesseurs de nationalités différentes choisis en dehors des membres du personnel de l'Organisation et désignés par le secrétaire général. Leur mandat est de quatre ans. Il est renouvelable.
Magistrat de renom, Joseph Belibi aura notamment occupé les fonctions de secrétaire général au ministère de la Justice, avocat général au parquet général de la Cour suprême du Cameroun et celle de juge à la Cour de justice de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac).

Le BIT évalue les réalisations du Programme de promotion de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun

François Murangira, le directeur du BIT au Cameroun (avec compétence en Guinée Équatoriale et Sao Tomé et Principe) a conduit du 29 octobre au 2 novembre 2019, une tournée d'évaluation des réalisations dans les différents sites d'intervention du programme de promotion de l'entrepreneuriat jeune (PEA-Jeunes). Ce programme du gouvernement camerounais est implémenté avec le concours de partenaires internationaux, à l'instar du BIT.
En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PEA-Jeunes, l'assistance technique du BIT a été sollicitée par le gouvernement camerounais, pour la mise en œuvre de deux sous-composantes. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur agropastoral et le renforcement des capacités techniques entrepreneuriales des formateurs et accompagnateurs des jeunes bénéficiaires du PEA-Jeunes.
La tournée effectuée sur le terrain du 29 octobre au 2 novembre 2019 avait pour objectifs principaux, souligne-t-on au BIT, d'apprécier les réalisations du projet d'assistance technique du BIT au PEA-Jeunes, et d'apprécier la satisfaction des bénéficiaires rencontrés.
Au sortir de sa tournée d'évaluation, le directeur du BIT au Cameroun, qui était accompagné de responsables du PEA-Jeunes, du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Élevage et du ministère de l'Économie, a réaffirmé la volonté du BIT de continuer à apporter son appui technique pour la promotion du travail décent, à travers l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes.

En 2018, six produits ont procuré au Cameroun plus de 76% de ses recettes d'exportation

Les exportations camerounaises continuent de reposer sur un nombre réduit de produits. Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), au cours de l'année 2018, seulement six produits ont procuré au pays 76,5% de ses recettes d'exportation.
Parmi ces produits, l'on retrouve en tête du classement les hydrocarbures. Il s'agit notamment du pétrole brut, dont les exportations ont permis au Cameroun d'engranger 40,8% de ses recettes à l'export en 2018 ; puis du gaz naturel liquéfié, qui a procuré au pays 5,9% de ses recettes d'exportation l'année dernière.
Viennent ensuite les produits agricoles. Ici, le cacao tient le haut du pavé avec 11,1% de l'enveloppe des recettes d'exportation du Cameroun en 2018, contre seulement 5,5% pour le coton.
Les produits sylvicoles quant à eux ont globalement pesé 13,2% dans la cagnotte des recettes d'exportation du Cameroun en 2018. Dans le détail, les bois sciés ont procuré au pays 7,5% des recettes, contre 5,7% pour les bois bruts en grumes.

Pour aménager le lac municipal de Yaoundé, le Cameroun emprunte 12,6 milliards de FCFA auprès de la Deutsche Bank d'Espagne

Le président camerounais Paul Biya a pris deux décrets, le 4 novembre 2019. Ces textes habilitent le ministre de l'Économie a signé deux accords de crédit d'un montant global de 12,6 milliards de FCFA avec la Deutsche Bank d'Espagne.
Dans le détail, le premier accord est un crédit-acheteur. Il porte sur un montant de 9,03 milliards de FCFA destiné au financement du projet d'aménagement touristique et économique du lac municipal de Yaoundé, la capitale du Cameroun. Et second est un crédit commercial d'un montant de 3,6 milliards de FCFA. Il est aussi destiné à la phase 1 du même projet.
Lancé depuis 2016, l'aménagement du lac municipal de Yaoundé consiste, entre autres, à dépolluer et à assainir les eaux du lac, installer des équipements de sport nautique, aménager ses berges, et construire sur ses abords un hôtel de cinq étoiles et des restaurants de classe internationale, des boutiques, ainsi qu'un espace de détente et de

loisirs. L'ensemble de ces travaux est conduit par une entreprise espagnole dénommée Acciona.
Par le passé, la Deutsche Bank d'Espagne, représentée par Antonio Navarro Escabias, avait procédé, le 13 septembre 2016 à Yaoundé, à la signature de deux conventions de prêts d'un montant cumulé de 21 milliards de FCFA, pour cette phase 1 du projet.

Commerce, financements, investissements : la Chine devance largement les États-Unis au Cameroun en 2018

La tâche s'annonce compliquée pour les États-Unis qui souhaitent devenir le premier partenaire économique et commercial de l'Afrique, place aujourd'hui occupée par la Chine. Un pays comme le Cameroun illustre bien le retard à combler par Washington.

Aujourd'hui, la Chine est à la fois premier client et fournisseur de ce pays pivot du golfe de Guinée, déclaré « *zone d'intérêt vital* » par les États-Unis. Selon l'Institut national de la statistique (INS), en 2018, le pays le plus peuplé du monde a acheté des biens et services pour plus de 469 milliards de FCFA au Cameroun. Il en a vendu pour plus de 628 milliards. Pékin contrôle donc 22,2% du volume total des exportations et 18,5% de celui des importations du Cameroun. Selon l'INS, malgré les facilités commerciales offertes aux pays africains notamment à travers l'Agoa (African Growth and Opportunity Act – Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique, en français), les États-Unis arrivent respectivement à la 12e et 6e place avec 2,6% des exportations et 3,6% des importations du pays. En 2018, Washington revendique des achats et ventes des biens et de services au Cameroun d'une valeur respective de plus de 122 et 107 milliards de FCFA.

INVESTISSEMENTS

Le pays de Xi Jinping est aussi le premier bailleur de fonds du Cameroun. Selon les chiffres de la Caisse autonome d'amortissement, gestionnaire de la dette publique du pays, en avril 2019, sur un encours de la dette extérieure de 5772,8 milliards de FCFA, la créance due à l'État chinois se chiffrait à 1627,7 milliards de FCFA, soit près de 30% de la dette extérieure totale.
En mars 2018, la présidence de la République du Cameroun indiquait que le pays « *est le deuxième grand bénéficiaire africain des financements chinois* ». Les États-Unis, pour leur part, sont absents de la liste des créanciers bilatéraux du Cameroun. Selon les mêmes sources, la Chine est, en plus, devenue le premier investisseur au pays de Paul Biya. Citant les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), Yaoundé indiquait qu'« *entre 2000 et 2014, le Cameroun a capté 2750 milliards de FCFA d'investissements directs étrangers (IDE), dont 1850 milliards de FCFA provenant de la Chine. Ce qui représente environ 67% des IDE entrant au Cameroun* ».
« *Les autres IDE provenaient des pays tels que la France, les États-Unis, le Nigéria* », précisait la présidence de la République du Cameroun. En 2018, Washington revendique un stock d'IDE au Cameroun de 14 millions de dollars (7,8 milliards de FCFA). Selon le ministère américain du Commerce, ce chiffre est en progression de 55,6% par rapport à 2017. Pour cette seule année-là, la Chine affirme avoir investi dans le même pays 88 millions de dollars (51 milliards de FCFA).

Aboudi Ottou

Dès 2020, un projet de 18 milliards de FCFA permettra d'approvisionner 60 villages camerounais en eau potable

Au cours de l'année 2020, le projet d'alimentation en eau et d'assainissement rural va lancer les travaux d'approvisionnement de 60 villages camerounais en eau potable, a-t-on appris au cours de la toute première session du comité de pilotage de ce projet gouvernemental.
Doté d'une enveloppe globale de 18 milliards de FCFA, ce projet permettra de construire 80 châteaux d'eau d'une capacité globale de 8900 mètres cubes, 995 bornes-fontaines, 242 km de tuyauterie. Il est également prévu l'installation de panneaux solaires dans les stations de pompage.
Ce projet, qui s'étendra sur une période de 4 ans, contribuera à améliorer le taux d'accès à l'eau potable au Cameroun, qui est de seulement 45% en milieu rural, contre environ 77% en zone urbaine, selon une étude de l'Institut national de la statistique (INS) datée de 2018.

Le Vietnam veut renforcer sa présence au Cameroun

Le vice-premier ministre vietnamien, Voung Dinh Hue, a conduit une importante délégation d'opérateurs économiques vietnamiens au Cameroun la semaine dernière. Cette délégation a rencontré le Premier ministre camerounais le 1er novembre 2019.
Bien qu'aucune annonce majeure n'ait sanctionnée cette visite au Cameroun, le chef de la délégation vietnamienne n'a pas caché l'intention de son pays de voir sa présence être renforcée au Cameroun. Il a notamment souhaité que le riz vietnamien arrive de plus en plus sur les tables des ménages camerounais.
Mais, des sources autorisées soutiennent que l'un des motifs principaux de cette visite d'opérateurs économiques et du vice-premier ministre vietnamien au Cameroun est en rapport avec l'affaire Nexttel. Cette société de téléphonie mobile, premier opérateur à obtenir la 3G au Cameroun, est depuis plusieurs mois au centre d'une bataille opposant le groupe Vietnamien Viettel Global, son actionnaire majoritaire, au milliardaire camerounais Baba Danpullo, l'actionnaire minoritaire. Les deux partenaires souhaitent chacun prendre le contrôle exclusif du 3e opérateur de mobile dans le pays.

FINANCE

Cemac : le FMI et la Beac discutent des axes de coopération pour le développement du marché des capitaux

Le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international (Afritac Centre) annonce une mission à la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) du 2 au 6 décembre 2019 à Yaoundé au Cameroun.
Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités conclut avec les services de la Beac. Elle se résume en une assistance technique dans le domaine du développement du marché des capitaux. Il s'agit d'un marché qui met en relation les agents économiques détenant un excédent de capitaux et ceux qui ont des besoins de financement.
Selon les termes de référence de la mission, il est prévu d'identifier et de convenir des axes d'intervention sur lesquels Afritac Centre pourrait accompagner la Beac dans ses efforts de développement du marché régional des titres d'État de la Cemac.
Ce marché est censé pallier l'arrêt, décidé à la demande du FMI dans le cadre de la stratégie sous régionale de réponse à la crise, des avances statutaires (20% de leurs recettes budgétaires) que la Beac octroyait aux États.
Le FMI encourager les pays de la sous-région vers cette alternative de financement de leurs économies. Dans cette logique, l'institution de Bretton Woods a par exemple salué les efforts déployés par les autorités sous régionales en vue de créer un marché financier unifié.

Wafa Assurance finalise le rachat de Pro Assur et renforce l'empreinte marocaine dans l'assurance au Cameroun

La compagnie d'assurance marocaine Wafa Assurance a officiellement annoncé, le 12 novembre 2019, la finalisation de la procédure de rachat des branches Vie et non Vie de l'assureur camerounais Pro Assur.
Grâce à cette double transaction, qui a débuté en avril 2019 avec la signature d'un accord entre les deux parties, « *Wafa Assurance acquiert 65 % des actions de droits de vote de Pro Assur SA et rachète un bloc de contrôle représentant 89,4 % des actions et droits de vote de la compagnie Pro Assur Vie* », apprend-on officiellement.
Cette opération, qui a reçu les différentes approbations des autorités de tutelle et de régulation du secteur des assurances au Maroc et au Cameroun, selon Wafa Assurance, permet à cette compagnie marocaine de renforcer son positionnement au Cameroun.
En effet, en activité depuis juin 2016, à travers sa filiale Wafa Assurance Vie Cameroun, cette compagnie opérait uniquement dans la ville de Douala. Elle distribue notamment ses produits de bancassurance via le réseau des agences de SCB Cameroun, filiale du groupe bancaire marocain Attijariwafa, qui est aussi la maison-mère de Wafa Assurance.
Le rachat des branches Vie et non Vie de l'assureur camerounais Pro Assur permet non seulement à Wafa Assurance d'entamer le maillage du territoire camerounais, mais aussi, et surtout, de renforcer l'empreinte

marocaine dans le secteur de l'assurance au Cameroun.
En effet, avant l'arrivée de Wafa Assurance au Cameroun en 2016, l'assureur marocain RMA Watanya avait déjà acquis, au mois de mars 2014, les deux filiales locales du groupe ivoirien Belife Insurance. Il s'agit de Beneficial Life Insurance SA Cameroun et Beneficial General Insurance SA Cameroun, dont l'assureur marocain a racheté 38% du capital pour 3,1 milliards de FCFA (environ 6,2 millions de dollars).

UBA s'engage à accroître les crédits au bénéfice des promotrices des PME au Cameroun

Au cours du Sommet mondial sur le genre qui se tient du 25 au 27 novembre à Kigali, au Rwanda, le Groupe nigérian United Bank of Africa (UBA) s'est engagé, dans le cadre du lancement d'un fonds dédié aux femmes en Afrique (Afawa), à accroître les crédits au bénéfice des promotrices des petites et moyennes entreprises (PME) au Cameroun.

« Le risque sera partagé avec d'autres partenaires [BAD, Ecobank, Attijariwafa, Fonds africain de garantie]. Nous serons en mesure de donner plus de crédits. En demandant moins de garanties, nous serons très créatifs. Nous étudierons les possibilités de financement des entreprises par les flux de trésorerie. Sur cette base, nous pourrons accorder des prêts plutôt que de dépendre uniquement de la garantie (…). Il y aura une croissance de crédits de l'ordre de 50% d'ici un an », a expliqué Babatunde Ajayi, représentant de UBA. Il a ajouté : « *si nous donnons environ 20 millions de dollars par an, nous voulons atteindre au moins 30 millions de dollars la première année et atteindre 40 millions de dollars l'année suivante* ».

M. Ajayi a, en plus expliqué le mécanisme d'octroi et de remboursement de ces crédits : « *Vous devez examiner le flux de trésorerie et le cycle économique des projets à financer. C'est comme cela que l'on décide et ce ne sera pas trop restrictif. Pour ceux qui nécessiteront jusqu'à un an, nous pourrons leur donner deux ans* ». Le responsable de UBA a précisé que le taux d'intérêt sera inférieur au taux du marché. Le niveau de risque sera réduit. La banque demandera moins de garanties.

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwunmi A. Adesina, a commenté cet engagement d'UBA en rappelant, pour le déplorer, qu'en Afrique, 70% des femmes sont victimes d'exclusion financière. Pourtant, ces femmes, qui représentent la majorité des exploitants agricoles, font encore face à un déficit de financement de près de 16 milliards de dollars.

C'est la raison pour laquelle, a-t-il expliqué, la BAD a lancé le financement en faveur des femmes en Afrique, pour mobiliser, dans un premier temps, un montant de 3 milliards de dollars de nouveaux prêts que les banques et les institutions financières vont débloquer en faveur des femmes en Afrique et notamment au Cameroun.

Le Crédit du Sahel et le HCR s'associent pour autonomiser et financer 2500 réfugiés au Cameroun

Financer des activités génératrices de revenus initiées par les réfugiés installés sur le territoire camerounais, afin de leur permettre de se prendre en charge avec leurs familles. C'est l'objectif du programme d'autonomisation des réfugiés lancé par le HCR au Cameroun.

Ce programme, qui vise à autonomiser environ 2500 réfugiés, apprend-on, est soutenu par le Crédit du Sahel, un établissement de microfinance qui a pignon sur rue, principalement dans la partie septentrionale du Cameroun.

À ce jour, apprend-on de sources proches du dossier, 15 groupements d'initiative communautaire (Gic) ont déjà bénéficié de financements dans le cadre de ce projet, dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Pour rappel, le Cameroun abrite sur son territoire environ 340 000 réfugiés. Ce contingent est essentiellement constitué de Centrafricains ayant fui l'instabilité politique dans leur pays, et de Nigérians qui ont quitté leurs villages du fait des exactions de la secte islamiste Boko Haram.

Le fonds d'investissement Africa50 intéressé par le gaz et le secteur aéroportuaire au Cameroun

En marge du 2e Forum pour l'investissement en Afrique organisé par la Banque africaine de développement (BAD), du 11 au 13 novembre à Johannesburg (Afrique du Sud), Alain Ebobissé (photo), le directeur général du fonds d'investissement Africa50, a déclaré qu'après le secteur hydroélectrique, l'organisation qu'il dirige nourrit de nouvelles ambitions pour le Cameroun.
« *Nous avons de l'appétit pour investir plus au Cameroun dans divers secteurs. J'ai parlé aux autorités camerounaises, d'ailleurs sur instruction du président de la République* [Paul Biya]. *Regardez un peu le secteur aéroportuaire : c'est un secteur qui nous intéresse* », a déclaré M. Ebobissé.
Le responsable d'Africa50 a également ajouté : « *Le Cameroun a beaucoup de gaz ; j'ai évoqué l'idée avec les autorités d'essayer de gazéifier un peu plus l'économie camerounaise, parce que le gaz est une énergie de transition. On a l'ambition d'investir au Cameroun dès lors qu'il y a des projets acceptables pour nous* ».
Africa50 est une plateforme d'investissement dans les infrastructures lancée en 2014 par la Banque africaine de développement et 28 États africains, avec un capital initial de 830 millions de dollars (près de 490 milliards de FCFA). Au Cameroun, cette plateforme est déjà partie prenante du projet de construction du barrage de Nachtigal (420 MW), situé à 65 km au nord-est de Yaoundé, la capitale camerounaise.
La mise en service de la première turbine de Nachtigal est prévue vers septembre 2022, et celle de l'ensemble de l'ouvrage vers fin 2023. La centrale produira plus de 2 900 GWh/an. Coût de l'investissement : 786 milliards de FCFA. Ces ressources ont été levées sous la forme d'un partenariat public-privé avec la participation aux côtés de l'État du Cameroun, de partenaires techniques et financiers de réputation internationale : Électricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), Africa50 et STOA Infra & Energy.

Afreximbank choisit le Cameroun pour abriter sa succursale pour l'Afrique centrale

C'est une information qui n'a pas bénéficié d'une grosse publicité. Pourtant, elle n'est pas moins importante pour le Cameroun.
En effet, le mardi 29 octobre 2019, Félix Mbayu, le ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures chargé de la Coopération avec le Commonwealth, a reçu en audience une délégation d'Afreximbank conduite par Gérard Chihota. Ce dernier est chef de l'unité du secrétariat du Conseil d'administration de cette institution financière.
« *Ladite audience portait sur l'ouverture de la succursale d'Afreximbank pour l'Afrique Centrale, dont le siège a récemment été attribué au Cameroun* », révèle le ministère des Relations extérieures. La source n'en dit pas plus pour l'instant, mais l'on sait que cette succursale

devrait être ouverte à Yaoundé, la capitale du pays.
Depuis sa mise en service en 1994, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), dont le siège se trouve au Caire en Égypte, a déjà approuvé des facilités de crédits au profit des entreprises et institutions camerounaises pour plusieurs milliards de FCFA.
En janvier 2018, par exemple, Afreximbank, en tandem avec la Banque africaine de développement, a octroyé un prêt de près de 25 milliards FCFA pour relancer les activités de la Société des plantations de Mbanga, grâce à la garantie du gouvernement camerounais.

Le Cameroun se confirme comme place financière de la Cemac

Le dernier emprunt obligataire de l'État gabonais, pour lequel la période des souscriptions s'est étendue du 20 septembre au 2 octobre 2019, a enregistré un taux de souscription de 126%. Sur autorisation de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), et à la demande de l'État du Gabon, le supplément de 26 milliards de FCFA a été également alloué à l'emprunteur. Ce qui permet au Trésor public gabonais d'empocher finalement 126 milliards de FCFA, alors que le besoin initial était de 100 milliards de FCFA.
Selon les résultats révélés par la Cosumaf, le succès de cet emprunt obligataire gabonais, assorti d'un taux d'intérêt de 6,25% et d'une maturité de 5 ans (2019-2024), est principalement le fait des investisseurs installés sur le territoire camerounais. À en croire la Cosumaf, le pays a procuré au Gabon 60% de l'enveloppe requise.
Dans le détail, trois banques du Cameroun, notamment Afriland First Bank, UBA et SCB ont pourvu 59,4% du montant global, grâce à des prises fermes. Le reste est constitué des souscriptions de personnes physiques et morales de droit camerounais.

CAMEROUN, PLACE FORTE DE LA FINANCE

Cet emprunt gabonais, le tout premier sur le marché financier unifié de l'Afrique centrale, permet surtout au Cameroun de confirmer son statut de place forte de la finance dans l'espace Cemac. En effet, l'on se souvient qu'en décembre 2013, l'emprunt obligataire « État du Tchad 6% 2013-2018 » avait déjà été souscrit par les investisseurs du Cameroun à hauteur de 58,3 milliards de FCFA, ce qui représentait près de 70% des 85 milliards de FCFA alors recherchés par le pays d'Idriss Debby. En 2011, le premier emprunt obligataire de l'État du Tchad, d'un montant total de 100 milliards de FCFA, avait lui aussi été souscrit à plus de 50% par les investisseurs camerounais.
Dans le même temps, soulignent des sources autorisées à la direction générale du Trésor du ministère camerounais des Finances, 85% des souscriptions aux titres publics émis par les États de la Cemac sur le marché de la banque centrale (Beac) depuis fin 2010, sont le fait des institutions financières, entreprises et autres investisseurs camerounais.

SYNDICAT DE PLACEMENT

Mais bien au-delà des souscriptions, tout le destin du dernier appel public à l'épargne gabonais s'est joué au Cameroun. Tout a commencé par la désignation d'Attijari Securities Central Africa (ASCA) comme arrangeur de cette opération de levée de fonds. Ce gestionnaire d'actifs financiers a été créé en février 2016 au Cameroun par le groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank.
Principal investisseur non bancaire actif sur le marché des titres publics de la Banque centrale des États de la Cemac, ASCA est également le chef de file du syndicat de placement constitué pour cette levée de fonds de l'Etat du Gabon.
Par ailleurs, dans la charrette des placeurs, le gestionnaire d'actifs du groupe Attijariwafa Bank en Afrique centrale a recruté trois banques installées au Cameroun (Afriland First Bank, UBA et SCB), sur un total de sept constituant le syndicat de placement.

Brice R. Mbodiam

Selon les résultats révélés par la Cosumaf, le succès de cet emprunt obligataire gabonais, assorti d'un taux d'intérêt de 6,25% et d'une maturité de 5 ans (2019-2024), est principalement le fait des investisseurs installés sur le territoire camerounais.

AGRICULTURE

Le Cameroun établit 29 normes d'application obligatoire dans le secteur agroalimentaire

Depuis le 10 novembre dernier, l'Agence des normes et de la qualité (Anor) du Cameroun fait appliquer de façon obligatoire 29 normes pour les produits agroalimentaires.
Dans le détail, ces normes concernent : les releveurs de goût, la farine comestible de manioc, la farine complète de maïs, la farine de mil chandelles, le maïs en grains entiers surgelés, les matières protéiques végétales, la semoule et la farine de blé dur, le couscous, le gari, un mélange de lait écrémé et de graisse végétale en poudre, les crevettes surgelées, le saumon en conserve, le poisson éviscéré et non éviscéré surgelé, la pâte de soja fermeté, la pâte de soja fermenté au piment fort, etc.
L'Anor indique qu'elle participera dorénavant au contrôle sur le marché accompagné des administrations concernées. « *Toute entreprise ne s'arrimant pas à ces normes risque le retrait de ses produits sur le marché* », menace l'Agence.
Pour une meilleure imprégnation de ces normes et permettre la sensibilisant de tous les opérateurs de ce secteur, le Groupement inter-patronal (Gicam) propose un travail de collaboration avec l'Anor par des ateliers ou séminaires de sensibilisation pour ses membres. Sans oublier des interventions lors des accompagnements des entrepreneurs et porteurs de projets.

Nouvelle hausse du prix du cacao camerounais à 1250 FCFA le kilogramme

Les producteurs de cacao au Cameroun semblent surfer sur une vague. Selon les données que vient de révéler le Système d'information des filières (SIF), les prix bord champs des fèves ont atteint un maximum de 1250 FCFA le kilogramme ce 21 novembre 2019, contre 1220 FCFA depuis le début du mois.
Cette hausse de 30 FCFA enregistrée dans les bassins de production du pays survient à la fin de la saison des pluies. Elle annonce une embellie dans les ventes de fin d'année.
Ces prix sont le reflet de la croissance de la demande, avec l'arrivée de nouveaux transformateurs dans le pays.
Il en est ainsi de Neo Industry, qui a lancé ses activités dans la région de l'Ouest, ou encore d'Atlantic Cocoa, qui prépare le démarrage de ses équipements dans la zone industrielle du port en eau profonde de Kribi, dans la région du Sud.

Le sac d'oignons atteint le prix record de 120 000 FCFA à Yaoundé, soit 6 fois plus que d'habitude

Dans les marchés de la capitale camerounaise, se procurer l'oignon est devenu un luxe. Les revendeurs ont doublé, voire triplé, les prix. Interrogés sur cette augmentation, ces commerçants invoquent à leur tour le renchérissement du sac acquis auprès des grossistes. Selon eux, le sac de 100 kilogrammes d'oignons se vend désormais à 120 000 FCFA contre un maximum de 20 000 FCFA, il y a encore quelques mois. Calculette en main, en l'espace de quelques mois seulement, le prix du sac d'oignons a été multiplié par six dans la capitale camerounaise. Les opérateurs de la filière mettent à l'index la fin de la période des récoltes pour justifier cette situation. Selon eux, l'oignon, cultivé principalement dans la partie septentrionale du pays, pourrait demeurer hors de prix jusqu'en mars-avril 2020, période prévue pour les prochaines récoltes.

Un financement de plus de 600 millions de FCFA pour les éleveurs de la région de l'Ouest du Cameroun

Le Projet de développement de l'élevage (Prodel) vient de mettre à la disposition des aviculteurs, apiculteurs, aquaculteurs et autres éleveurs de bovins et caprins de la région de l'Ouest du Cameroun, un financement d'un montant de 622 millions de FCFA.

Les plus gros bénéficiaires de cet appui financier sont les aviculteurs, qui se relèvent à peine de l'épizootie de la grippe aviaire ayant sévi il y a quelques mois dans la région de l'Ouest, le premier bassin avicole du Cameroun. Selon les estimations officielles, cette région contrôle environ 80% de cette activité dans le pays. Pour rappel, le Prodel est un projet du gouvernement camerounais financé à hauteur de 50 milliards de FCFA par la Banque mondiale. Ce projet vise à doper la productivité du secteur de l'élevage dans le pays.

Grâce l'observation indépendante des forêts, le Cameroun engrange un surplus de recettes entre 2016 et 2019

De 2016 à 2019, des dénonciations d'exploitation forestière illégale faites via l'approche du Système normalisé d'observation indépendante externe (Snoie) certifié ISO 9001-2015, ont contribué à ce que le ministère camerounais des Forêts et de la Faune (Minfof), engrange un surplus de recettes forestières d'un montant global de 72,5 millions de FCFA.
« *Ce montant a été obtenu en additionnant les sommes des amendes infligées aux exploitants forestiers illégaux et les sommes des ventes aux enchères publiques (VEP) des bois saisis coupés illégalement suite aux dénonciations faites par les organisations de la société civile (...), dans le cadre de leurs activités d'observation indépendante externe (OIE)* », explique une note d'information du Snoie.
Les VEP concernés ont eu lieu à la suite de missions de contrôle forestier déclenchées par cinq rapports de dénonciations transmis au Minfof par la coordination du Snoie, soit deux rapports transmis en 2016, un en 2018 et deux en 2019.
Les irrégularités forestières dénoncées ont été observées dans les villages Logbii (arrondissement de Ngwei, département de la Sanaga Maritime, région du Littoral), Bandevouri (arrondissement de Lokoundjé, département de l'Océan, région du Sud), Ngoum, Ina, Manja, Wassaba, Oue et leurs environs (arrondissements de Ngambé Tikar et de Yoko, département du Mbam et Kim, région du Centre), Bifa'a et environs (arrondissement de Niété, département de l'océan, région du Sud).
Le développement, le déploiement du Snoie certifié au Cameroun et son extension au Congo et en République démocratique du Congo (RDC) ont été réalisés avec l'appui financier de l'Union européenne, de la FAO à travers le programme FAO-UE-Flegt ; du Department for International Development (DFID); de Rainforest Foundation UK (RFUK) ; du Centre for International Development and Training et ses partenaires.

INDUSTRIE

La société Codias de Bonaventure Mvondo Assam va développer la première mine d'or industrielle du Cameroun

Le ministre des Mines, Gabriel Dodo Ndoke a procédé, le 29 novembre dernier à Yaoundé, à la signature de la convention pour l'exploitation de la petite mine d'or de Colomine, à l'Est du Cameroun, avec la société Codias SA.

Le promoteur de cette entreprise, Bonaventure Mvondo Assam, a indiqué, au cours de cette cérémonie, que Codias SA est une société minière de droit camerounais. Elle est titulaire, depuis le 5 janvier 2017, du permis de recherche dénommé Colomine, valable pour l'or et les substances connexes, d'une superficie de 309 km2, situé dans l'arrondissement de Ngoura.

« La méthode d'exploitation envisagée pour extraire la ressource aurifère de Colomine est l'exploitation minière souterraine par la méthode de retrait par des piliers et cette exploitation est prévue pour 5 ans, avec un pic de production de 500 kg d'or/an dès la 2e année ; la première année étant consacrée à la phase de développement (construction de la mine et autres installations minières) », apprend-on du ministère des Mines.

Toujours selon cette institution, le projet d'or de Colomine sera la première mine d'or industrielle du pays, garantissant ainsi la traçabilité du minerai exploité et faisant du Cameroun un pays producteur d'or sur la scène minière internationale. Bien plus, ce projet permettra la mise en place d'une chaîne de valeur minière autour de l'or. Elle ira de l'extraction sur le site à la transformation locale d'au moins 15% de la production, avec comme plus-value la création des unités de fusion de l'or (production des lingots) et des bijouteries, contribuant ainsi au renforcement du tissu industriel national.

Au plan social, le gouvernement attend la création de nombreux emplois directs et indirects dans l'optique de contribuer à l'inversion de la courbe du chômage des jeunes et à la lutte contre la pauvreté. Il est également prévu la création d'opportunités pour les petites et moyennes entreprises (PME) locales (sous-traitants et autres fournisseurs locaux) pour la livraison des biens et des services. À cela il faut ajouter le renforcement des capacités du personnel local, le transfert des compétences et des technologies au profit des travailleurs nationaux couplé à la formation des étudiants des universités et institutions, etc.

TIC & TELECOM

Yaoundé et Libreville préparent l'interconnexion de leurs réseaux haut débit à fibre optique

Le Cameroun et le Gabon ont signé, le 28 novembre 2019 à Libreville, un mémorandum d'entente pour l'interconnexion de leurs réseaux de télécommunications haut débit à fibre optique (CAB 4 et CAB 1 respectivement).
Le document a été visé pour le Gabon par le ministre de la Communication et de l'Économie numérique, Rigobert Ikambouayat Ndeka et pour le Cameroun, par la ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng. Tout ceci en présence des représentants des bailleurs de fonds de ce projet (Banque mondiale, la Banque africaine de développement-Bad- et l'Union internationale des télécommunications).
Ce mémorandum d'entente a pour objectif de fixer le cadre général et légal de la coopération en matière d'interconnexion des réseaux de communications électroniques entre les deux pays d'une part, et de mettre en place un comité chargé de la mise en œuvre et du suivi dudit mémorandum et des conventions subséquentes d'autre part.
L'on indique par ailleurs qu'elle constitue la matérialisation du renforcement de la coopération sous régionale et la mutualisation des infrastructures numériques des deux pays.

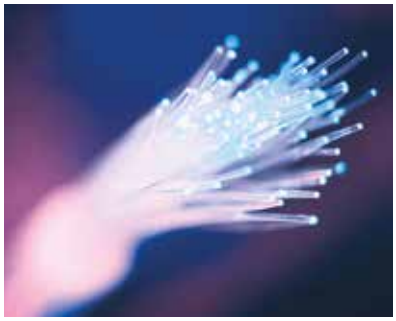

Avec cette interconnexion, les échanges de télécommunications entre les deux pays seront désormais directs et non plus via des câbles sous-marins internationaux. Cela va induire une baisse des coûts de connectivité.

Avec 52 milliards de FCFA de chiffres d'affaires, MTN Cameroon domine Orange, Viettel et Camtel au 4e trimestre 2018

Des données fournies par le régulateur camerounais des télécoms (ART) indiquent qu'au 4e trimestre 2018, les opérateurs concessionnaires du secteur ont réalisé un chiffre d'affaires global de 131,9 milliards de FCFA.
Sur ce chiffre d'affaires global, l'opérateur MTN Cameroon s'en sort avec la plus grosse part : 51,92 milliards de FCFA. Dans le détail, MTN affiche 25,38 milliards de FCFA dans le service voix ; 9,37 milliards de FCFA dans le service internet, 4,14 milliards sur le Mobile Money et 13,024 milliards de FCFA dans la rubrique baptisée « autres ».
Le suivant immédiat est Orange Cameroun. La filiale camerounaise d'Orange affiche un chiffre d'affaires de 50,5 milliards de FCFA au cours du 4e trimestre 2018. Dans le détail, cet opérateur a engrangé 29,29 milliards de FCFA dans le service voix ; 1,2 milliard sur internet (pratiquement neuf fois moins que MTN) ; 6,7 milliards de FCFA sur le Mobile Money (plus deux milliards de plus que MTN) et 13,39 milliards de FCFA dans la rubrique « autres ».
Viettel occupe la troisième place avec un chiffre d'affaires de 15,8 milliards de FCFA. Dans le détail, la filiale camerounaise de Viettel affiche un chiffre d'affaires de 11,39 milliards dans le service voix ; 4,16 milliards sur le service internet et 249,7 millions de FCFA dans la rubrique « autres ».
Camtel, l'opérateur historique public du pays est dernier avec un chiffre d'affaires de 13,62 milliards de FCFA, répartis entre les services voix et internet.

Classé 10e marché du e-commerce en Afrique, le Cameroun n'est pas encore prêt à valoriser ce potentiel

Jumia, le leader du e-commerce en Afrique, s'apprête à fermer boutique au Cameroun. De bonnes sources, cette plateforme opérationnelle dans le pays depuis 2013, attend simplement de boucler les dernières commandes de ses clients, avant de plier bagage.

Comme motif de son départ, sans être plus explicite, Jumia évoque l'immaturité du marché camerounais en matière de e-commerce.
Le départ de Jumia survient 3 ans seulement après celui de Cdiscount. Ce site français de e-commerce, appartenant au groupe de grande distribution Casino, avait lancé ses activités au Cameroun en décembre 2014 avant de les cesser en 2016. Justifiant cette décision, Cdiscount avait mis à l'index de longs délais de passage des marchandises au port de Douala, ainsi que la concurrence farouche que lui livraient alors des sites locaux proposant des produits contrefaits ou bas de gamme, à des prix très bas.
Cdiscount parti, Afrimalin, start-up spécialisée dans le e-commerce, annonçait le lancement de ses activités dans huit pays, dont le Cameroun, le 15 septembre 2016. Trois ans plus tard, en dépit de la fusion (en février 2018) de ce site de petites annonces avec l'opérateur camerounais Kerawa, les résultats de l'expansion d'Afrimalin au Cameroun ne semblent pas crever l'écran.
Idem pour la start-up française Afrimarket qui, après la Côte d'Ivoire, a décidé de se lancer dans le e-commerce au Cameroun, au terme d'une opération de levée de fonds lui ayant permis de mobiliser une enveloppe globale de 10 millions d'euros (6,5 milliards de FCFA) auprès d'investisseurs internationaux. Malheureusement, depuis septembre 2019, Afrimarket a demandé son placement en liquidation judiciaire au tribunal de Paris.

UN GÉANT AUX PIEDS D'ARGILE

L'aventure de cet autre opérateur en Afrique et particulièrement au Cameroun n'aura duré que quelques années. Mais, en fin de compte, apprend-on de bonnes sources, les investisseurs se sont retirés face à la prédominance de Jumia, qui vient lui aussi de jeter l'éponge au Cameroun.
Ces départs de grands opérateurs du e-commerce sont pourtant aux antipodes des atouts et même du potentiel du Cameroun dans ce secteur.
En effet, dans son rapport 2018 sur l'indice du e-commerce en Afrique, document rendu public lors de la Semaine africaine du commerce électronique, qui s'est déroulée à Nairobi (Kenya) du 10 au 14 décembre 2018, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced) révèle que le Cameroun est désormais le 10e marché africain du commerce électronique.
Unique pays d'Afrique centrale à figurer dans le top 10, le Cameroun doit son classement à des scores tous supérieurs à la moyenne africaine sur les quatre critères autour desquels s'est articulée l'élaboration de ce classement, révèle le rapport de la Cnuced. Il s'agit, apprend-on, du nombre d'acheteurs en ligne, du niveau de sécurité des serveurs, de la facilité de paiement et de la facilité de livraison.
Autant d'atouts que semblent cacher de nombreuses autres réalités structurelles, qui sont visiblement incompatibles avec l'éclosion d'un véritable marché du e-commerce dans le pays.

Brice R. Mbodiam

Le Cameroun démocratise l'accès à la ressource USSD pour faire baisser le coût des services Mobile Money

Minette Libom Li Likeng (photo), le ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel) a signé le 26 novembre, une décision déterminant les conditions et les règles d'exploitation de (Unstructured Supplementary Service Data ou Données de services supplémentaires non structurées) pour l'accès à la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques au Cameroun.
Cette plateforme, apprend-on, vise notamment à garantir des conditions équitables d'interconnexion, à réduire les coûts des transactions financières mobiles et à favoriser l'inclusion financière. En outre, elle permettra d'accéder aux services financiers mobiles par un code unique, le # 237#.
Le directeur de l'Agence de régulation des télécommunications (ART), Philémon Zo'o Zame, explique que « ladite plateforme est logée à la Campost [opérateur postal public du Cameroun] qui en assure la gestion et l'ART est chargé de la mise en service de la décision susmentionnée ». Par conséquent, M. Zo'o Zame invite les opérateurs des réseaux et les fournisseurs de services de communications électroniques à s'y interconnecter, dans un délai de 30 jours à compter du 26 novembre 2019, soit au plus tard le 26 décembre prochain, pour la fourniture des services financiers mobiles.
C'est depuis juillet 2017 que le gouvernement camerounais est sur le chantier de création d'un code unique USSD pour ce qui concerne les services Mobile Money. En effet, à l'instar des communications téléphoniques et autres SMS, les opérateurs de la téléphonie en activité au Cameroun utilisaient des codes différents les uns des autres.
Il en est ainsi du code #150# de l'opérateur Orange, qui donne accès au service Orange Money, ou du *126# pour accéder au service de transfert d'argent via le mobile chez MTN Cameroun. Désormais, ces opérateurs devront présenter au régulateur, pour validation, les tarifs d'accès au code USSD unique.
Bien plus, cela pourrait apporter plus de transparence sur le marché des services financiers mobiles. Une entreprise de microfinance comme Express Union Finances, a régulièrement saisi le ministère des Postes pour accuser les opérateurs MTN et Orange Cameroun de « pratiques anti-concurrentielles », soit à travers une révision à la hausse de la tarification du code * 050# donnant accès au service Express Union Mobile Money, soit à travers une suppression pure et simple de l'accès d'Express Union Finances à ce code USSD, qui permet à un client titulaire d'un compte domicilié dans ses livres, d'effectuer des opérations sur son compte à partir de son téléphone portable.
Mais ces accusations ont été rejetées en bloc par les deux opérateurs de mobile qui soutiennent, en chœur, ne pas être en partenariat avec Express Union sur le code USSD querellé.

La ministre des Télécommunications place les collectivités territoriales au cœur du développement du numérique au Cameroun

Selon la ministre camerounaise des Postes et des Télécommunications (Minpostel), la vision du chef de l'État, qui a depuis quelques années lancé la bataille pour la transformation numérique du pays, « *est que personne ne devrait être laissé pour compte dans la révolution numérique* ».
Aussi, Minette Libom Li Likeng (photo), qui s'exprimait le 25 novembre 2019 dans la capitale camerounaise, à l'ouverture d'une rencontre de deux jours entre Camtel (opérateur historique des télécoms) et les acteurs du secteur des communications électroniques, a-t-elle invité les collectivités territoriales à s'impliquer davantage dans le développement de l'économie numérique au Cameroun.
« *Qu'il s'agisse du développement des infrastructures TIC, de l'accès à l'Internet ou de la fourniture en services TIC, la collectivité territoriale décentralisée est au cœur du processus lorsqu'on veut atteindre les populations locales. Dans ce contexte, le développement numérique devient un moyen de dynamisation économique et sociale des collectivités territoriales décentralisées, grâce aux opportunités qu'il offre* », explique la Minpostel.
Fort de ce postulat, Minette Libom Li Likeng a souhaité voir ces entités territoriales « *s'approprier progressivement les enjeux du développement numérique* ». « *La révolution digitale ne doit pas être perçue comme un risque par les collectivités, mais plutôt comme une véritable opportunité. Les outils numériques permettent de gagner du temps et en même temps simplifient et améliorent le service aux usagers. Cependant, cette transformation implique une évolution culturelle et comportementale qui doit amener les collectivités à repenser leurs modes de fonctionnement et leurs pratiques managériales* », soutient la Minpostel.

Kiro'o Games, la start-up camerounaise de jeux vidéo, atteint le cap de 600 000 dollars de souscriptions

Kiro'o Games, le premier studio de jeux vidéo en Afrique francophone créer par une start-up camerounaise, va de succès en succès.
Après l'ouverture, le 4 avril dernier, du capital de cette jeune entreprise camerounaise, des investisseurs internationaux ont atteint, ce mois de novembre 2019, le cap de 600 000 dollars (près de 355 millions de FCFA) de souscriptions, selon une annonce du fondateur Madiba Olivier. « Déjà 494 personnes sont dans la procédure d'investissement. Entre 2013 et 2019, l'action de Kiro'o a été multipliée par 10 et peut être multipliée par 7 d'ici 2026 », se réjouit l'inventeur camerounais.
La jeune entreprise utilise son fameux process « d'Equity Crowfunding Rebuntu » qui permet à des investisseurs d'acheter des parts à partir de 500 USD (environ 275 000 FCFA). Chaque nouvel actionnaire a un droit de vote et peut participer à la gestion de l'entreprise via un intranet dédié.
Selon la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) Kiro'o Games a réussi à financer, en 2018, le plus grand projet de l'industrie vidéoludique d'Afrique francophone, à hauteur de 129,87 millions FCFA (198 000 euros) par le financement participatif.
MTN (l'une des plus grandes sociétés africaines de télécommunications) finance le développement des jeux de Kiro'o pour un partage des revenus entre 2019 et 2020. La start-up camerounaise conserve les licences des jeux. Pendant un an, elle aura la visibilité MTN dans sa base de données.

Le secteur de la téléphonie mobile au Cameroun enregistre une perte de 96 milliards de FCFA en 2018

Après l'embellie observée pendant plusieurs années, le secteur de la téléphonie mobile au Cameroun n'est pas des plus reluisants depuis au moins 4 ans. L'association des opérateurs créée il y a peu devrait bientôt se prononcer sur cette question de manière officielle, apprend-on de source autorisée.
Mais, pour étayer la thèse du déclin temporaire du secteur du mobile dans le pays, une source proche du dossier révèle qu'au cours des 4 dernières années, les trois opérateurs en activité au Cameroun (MTN, Orange et Nexttel) ont globalement perdu 4% de leur chiffre d'affaires.
À en croire la même source, pour la seule année 2018, les entreprises de téléphonie mobile du pays ont enregistré une perte globale de 96 milliards de FCFA. La morosité affichée par le secteur de la téléphonie mobile au Cameroun ces dernières années est telle qu'une entreprise comme Orange Cameroun n'a pas distribué de dividende à ses actionnaires depuis 4 ans.
Ces pertes enregistrées par les opérateurs, apprend-on, sont consécutives à une augmentation des coûts de production, à une pression fiscale qualifiée d'« infernale », et aux nombreuses pénalités infligées ces dernières années aux entreprises par l'Agence de régulation des télécommunications (ART).
Au demeurant, ces pertes ont dû être exacerbées ces trois dernières années par la crise sociopolitique en cours depuis fin 2016 dans les deux régions anglophones du Cameroun, que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.
En effet, comme les entreprises agro-industrielles activent dans cette partie du pays, les opérateurs du mobile (notamment MTN, le leader du marché camerounais, NDLR) font face à une grosse perturbation de leurs activités, à cause notamment de la destruction de leurs équipements et de la difficulté à les dépanner, à cause de l'insécurité.
La mauvaise passe que traverse le secteur de la téléphonie mobile au Cameroun s'explique également, en partie, par la bataille que se livrent depuis plusieurs mois les

actionnaires de Nexttel (le 3e opérateur du pays), pour le contrôle de l'entreprise.
Filiale africaine la plus rentable du groupe vietnamien Viettel Global dès 2016, soit seulement 2 ans après le lancement de ses activités, Nexttel (5 millions d'abonnés officiellement) connaît un déclin de ses performances. Ceci depuis que Baba Danpullo, l'actionnaire camerounais, et ses partenaires vietnamiens de Viettel Global s'étripent devant les tribunaux et les autorités locales, pour prendre le contrôle exclusif de cet opérateur du mobile pourtant prometteur.

Grâce à sa couveuse interconnectée, une start-up camerounaise remporte le Prix Orange de l'entrepreneur social 2019

Le 12 novembre 2019, lors des AfricaCom à Cape Town, en Afrique du Sud, le groupe télécoms Orange a dévoilé les lauréats de la 9e édition du Prix Orange de l'entrepreneur social pour l'Afrique et le Moyen-Orient (Poesam). La palme d'or est revenue à la start-up camerounaise « Tout souffle compte ».
Fondée par Serge Armel Njidjou (extrême droite sur la photo), cette start-up fabrique des couveuses néonatales interactives, contrôlées à distance par le smartphone du médecin. Elles permettent de lutter contre la mortalité des bébés prématurés au Cameroun et en Afrique.
Grâce à cette innovation, la start-up camerounaise ainsi récompensée reçoit une enveloppe de 25 000 euros (environ 16,5 millions de FCFA). Elle obtient également l'accompagnement personnalisé des experts du groupe Orange.

Campost, entreprise postale publique du Cameroun, satisfaite des premières retombées de son plan de restructuration

Le contrat-plan 2019-2021 entre la Cameroon Postal Services et l'État, autour duquel s'articule la restructuration de cette entreprise publique, s'exécute de manière plutôt « satisfaisante », un an après sa signature. C'est le constat fait par Minette Libom Li Likeng, la ministre des Postes et Télécommunications, au cours de la réunion d'évaluation qu'elle a présidée le 14 novembre 2019 à Yaoundé, la capitale du pays.
« S'agissant de la réhabilitation, nous pouvons retenir l'attribution de huit marchés majeurs retenus dans l'arrêté conjoint Minfi-Minepat du 27 janvier 2019, qui porte respectivement sur l'audit organisationnel et des ressources humaines de la Campost », a confié Pierre Kaldadak, le DG de la Campost. Selon ce dernier, les contrats sont également en cours d'exécution en ce qui concerne l'acquisition d'un progiciel de gestion intégré ; la fourniture et la mise en service de 58 machines à affranchir ; l'installation et la mise en service des équipements de sureté pour des envois postaux ; l'acquisition des infrastructures de mise à niveau de la sécurité du data center, etc.
Dans le même sillage, a-t-on appris, quatre guichets de financement ont été identifiés pour soutenir ce plan, dont le montant de l'enveloppe s'élève à 22,8 milliards de FCFA.
Pour sa part, le gouvernement s'est engagé, à travers le ministère des Finances et le ministère des Postes et Télécommunications, avec l'appui de la BAD, à mettre à disposition une enveloppe globale de 18,3 milliards de FCFA. La différence, soit un peu plus de 4,4 milliards de FCFA, sera supportée par la Campost.

Camtel choisit le Russe Infinet Wireless pour la modernisation et l'extension de ses infrastructures de télécommunications

Camtel, l'opérateur historique des télécommunications du Cameroun, opte pour les technologies de la société russe Infinet Wireless, spécialisée dans la fourniture de solutions pour infrastructure réseau sans fil de classe opérateur. Un accord a été signé à cet effet entre les deux parties à Sotchi, en Russie, lors du sommet Russie-Afrique tenu du 23 au 24 octobre 2019. Une zone pilote sera créée où Camtel expérimentera les produits Infinet Wireless destinés à la modernisation et l'extension de son infrastructure de télécommunications.
Selon le président-directeur général d'Infinet Wireless, Dmitry Okorokov, l'Afrique intéresse de plus en plus la société technologique au regard des nombreuses prévisions économiques qui font du continent l'un des marchés les plus prometteurs à une croissance rapide.

« *Les domaines clés pour nous sont la sécurité et la mise en place d'une infrastructure de télécommunications moderne. Infinet est prêt à offrir ses compétences dans ce domaine à travers une gamme de produits éprouvés et adaptés à l'environnement africain* », a-t-il affirmé.
Le Cameroun n'est pas le seul marché africain intéressé par les solutions technologiques d'Infinet Wireless. Une rencontre entre Dmitry Okorokov et le ministre des TIC et des Services de courrier de la République du Zimbabwe a également abouti à un accord sur la mise en œuvre de projets communs.

Le régulateur camerounais des télécoms prépare l'audit des chiffres d'affaires des opérateurs MTN, Orange et Viettel

Philemon Zo'o Zame, le directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications du Cameroun (ART) vient de lancer le recrutement d'un cabinet, en vue d'auditer les chiffres d'affaires des opérateurs concessionnaires mobiles. Il s'agit de MTN Cameroon, Orange Cameroun, Viettel Cameroun, dont le nom commercial est Nexttel.

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets nationaux. Ceux-ci doivent justifier de compétences dans la finance, la comptabilité, l'audit, l'économie, ou l'ingénierie dans le secteur des communications électroniques. La mission sera réalisée sur une période maximale de trois mois.

L'objectif de cet audit, couvrant les exercices 2015 à 2018, est de vérifier, entre autres, les chiffres d'affaires de ces opérateurs de télécoms afin de s'assurer de l'authenticité des données financières transmises à l'ART aux fins de sécuriser les redevances annuelles (4,5% du chiffre d'affaires hors taxes) du secteur.

Pour chacun des experts individuels que les cabinets vont proposer, le régulateur précise qu'ils ne doivent pas avoir exercé les fonctions de commissaire aux comptes, d'expert en télécommunications ou en système d'information pour l'un des concessionnaires, leurs filiales et entreprises affiliées sous le couvert d'un autre cabinet, au cours des trois dernières années sur le territoire camerounais.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept exemplaires devra parvenir à la cellule des marchés de l'ART à Yaoundé, la capitale du pays, au plus tard le 9 décembre 2019.

ENERGIES

Électricité : le gaz pourrait représenter entre 20 et 30% du mix énergétique du Cameroun (SNH)

Comment la Société nationale des hydrocarbures (SNH) peut-elle participer à la diversification du mix énergétique camerounais ?
Cette question est posée à Adolphe Moudiki, Administrateur-directeur général (ADG) de la SNH, dans la récente publication interne (SNH Infos) de cette société.
M. Moudiki répond : « *Depuis 2012, la SNH a démontré que le gaz peut contribuer de manière significative au développement du secteur de l'électricité au Cameroun en assurant un approvisionnement continu de la centrale à gaz naturel de 216 MW construite dans la ville côtière de Kribi, la première du Cameroun. Le gaz pourrait représenter entre 20% et 30% du mix énergétique au plan national* ».
Toujours selon l'ADG, la SNH reste fidèle à son ambition de contribuer à la diversification des sources d'alimentation en électricité du pays. C'est ce qui explique certains projets déjà à l'étude, comme ceux visant la mise en place d'une centrale à gaz de 300 MW de Limbe et la conversion au gaz de plusieurs centrales alimentées au diesel ou au fioul.
À juillet 2019, selon les données d'Eneo, le gaz représente 17,7% de la production d'électricité du Cameroun, chiffrée à 1391,98 MW ; l'hydro (55,8%) et le fioul/diesel (26,5%) étant les autres sources. La contribution du solaire reste proche de zéro.

L'UE va financer à hauteur de 10 milliards de FCFA l'électrification rurale au Cameroun

Le gouvernement camerounais, à travers le ministère de l'Économie, a signé le 26 novembre 2019 dans la capitale du pays, un accord de financement d'un montant de 16,15 millions d'euros (un peu plus de 10 milliards de FCFA), avec l'Union européenne.
Ces fonds, a-t-on appris, serviront à financer partiellement le Projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie au Cameroun (Perace). Ce projet est exécuté dans six régions du Cameroun, à savoir l'Extrême-Nord, l'Adamaoua, le Nord, l'Est, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest.
Co-financé par la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale, le Perace est la première phase du Plan directeur d'électrification rurale élaboré par le gouvernement camerounais au cours de l'année 2016.

Plus de 1300 employés sont déjà à l'œuvre sur le chantier de construction du barrage de Nachtigal (400 MW) au Cameroun

Jean-Bernard Levy, le PDG d'Électricité de France (EDF), entreprise actionnaire dans le projet de construction du barrage de Nachtigal, dans la région du Centre du Cameroun, était sur le chantier le 26 novembre 2019.
Au cours de cette descente sur le terrain, en compagnie du ministre camerounais de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, l'on a pu apprendre que plus de 1300 employés s'activent déjà sur ce chantier officiellement lancé en février 2019.
Ces employés, et d'autres qui seront recrutés, s'emploient à livrer en 2023, un barrage et une centrale de production d'une capacité de 400 MW, soit 1/3 de la capacité actuellement installée du pays.

L'éclairage public au Cameroun représente plus de 55% de la facture d'électricité de l'État

Le gouvernement camerounais, à travers le ministère de l'Eau et de l'Énergie, vient de lancer le programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans le secteur public. Selon ses concepteurs, ce programme vise à réduire les dépenses d'électricité de l'État, dont l'enveloppe atteint 41 milliards de FCFA par an, apprend-on officiellement.
Le premier poste de consommation, selon une étude commandée par le gouvernement camerounais, est l'éclairage public. En effet, l'éclairage public représente plus de 55% de la facture d'électricité payée par l'État, apprend-on.
Mais de manière globale, l'étude révèle que les dépenses d'électricité de l'État camerounais résultent également d'une certaine surévaluation des besoins réels. De ce point de vue, apprend-on, l'État a souscrit pour une puissance globale de 40 MW, alors que le besoin réel est d'environ 11 MW seulement.

Du fait de la crise sécuritaire dans le Nord-Ouest, l'électricien Eneo n'a remplacé que 20 000 poteaux bois en 2019 (-50%)

Lors de son récent passage à l'Assemblée nationale pour défendre le budget de son département ministériel, Gaston Eloundou Essomba, le ministre de l'Eau et de l'Énergie (Minee) a abordé la problématique des supports bois servant à transporter l'électricité vers les ménages camerounais.
À en croire le Minee, seuls 20 000 poteaux ont été remplacés en 2019 par la société Eneo contre 40 000 en 2018, soit une baisse de 50%. Selon le membre du gouvernement, cet écart est justifié par la crise sécuritaire au Nord-Ouest. Gaston Eloundou Essomba a, à la même occasion, annoncé que 50 000 poteaux seront remplacés en 2020 (dont 13 500 en béton et 36 500 en bois) et 40 000 poteaux seront remplacés en 2021. Pour tenir ce calendrier, a déclaré le ministre, « *il est nécessaire que le ministère en charge des Forêts accorde une autorisation à Eneo et à l'Agence nationale d'appui au développement forestier à l'effet d'utiliser les 55 000 poteaux bois identifiés dans la région de l'Ouest (Baleng, Bazou, Bana), étant donné que les forêts du Nord-Ouest sont inaccessibles pour des raisons sécuritaires* ».
Selon le membre du gouvernement, le réseau de distribution de l'énergie électrique au Cameroun compte un peu plus de 1 300 000 poteaux constitués à majorité de supports bois. Ceux-ci font face à des contraintes induisant une augmentation de la fréquence et de la durée des délestages.

Tchèques et Belges lorgnent les projets énergétiques au Cameroun

Deux délégations belge et tchèque se sont succédé, le 14 novembre 2019, au ministère de l'Eau et de l'Énergie. Au sortir des deux audiences accordées à ces partenaires du Cameroun par le ministre Gaston Eloundou Essomba, les deux délégations ont manifesté de l'intérêt pour le développement de projets énergétiques au Cameroun.
Les Tchèques, eux, entendent par exemple saisir les opportunités qui existent dans le secteur des énergies renouvelables, et apporter leur expertise dans le développement de projets hydroélectriques.
Les Belges, qui sont déjà présents dans le secteur de l'eau potable, à travers le financement et la réalisation de projets d'adduction d'eau, entendent également jouer une partition dans le développement de projets dans le secteur de l'électricité, notamment à travers la construction de mini-centrales dans les zones reculées du pays.

Le footballeur camerounais Jean II Makoun signe un partenariat avec Upowa, pour promouvoir le solaire

Le 13 novembre 2019, le footballeur camerounais Jean II Makoun a signé un contrat de partenariat avec la société franco-camerounaise Upowa, en vue de la promotion des énergies renouvelables, notamment le solaire.
« J'ai été séduit par l'esprit d'équipe de cette entreprise. Au-delà de l'image, je m'engage à aller sur le terrain, partout où besoin sera », confie l'ancien joueur de l'équipe nationale de football du Cameroun, les Lions indomptables.
Upowa est une entreprise spécialisée dans la fourniture de kits solaires à bas prix, que l'on peut de surcroît acquérir par versements successifs étendus sur plusieurs mois. Cette entreprise vise principalement les populations des zones rurales, qui sont le parent pauvre de l'accès à l'électricité au Cameroun.

Vers un ajustement du salaire du PCA et des indemnités des administrateurs de la Sonara

Les actionnaires de la Société nationale de raffinage S.A. (Sonara), unique raffinerie du Cameroun ravagée par un incendie le 31 mai dernier, sont conviés à une assemblée générale mixte le vendredi 22 novembre 2019 à Limbe, dans la région du Sud-ouest du pays.
Les administrateurs sont invités à délibérer sur une dizaine de points. Parmi lesquels, l'« *allocation mensuelle du président du conseil d'administration (PCA)* » et les « *indemnités de fonction des administrateurs* ». La rémunération mensuelle du PCA et les indemnités de session des administrateurs devraient donc connaître un ajustement conformément au décret présidentiel n° 2019/321 du 19 juin 2019.
Selon l'article 6 de ce texte, la Sonara est classée parmi les entreprises publiques de première catégorie parce que son chiffre d'affaires moyen réalisé durant les trois derniers exercices clos est supérieur à 100 milliards de FCFA.
Pour cette catégorie d'établissement, l'allocation du PCA est fixée à 0,0012% de borne inférieure de ladite catégorie (c'est-à-dire 100 milliards) et les indemnités de session des administrateurs, y compris le PCA, sont plafonnées à 0,0015% de 100 milliards. Ce qui correspond à une allocation mensuelle de 1,2 million de FCFA pour le PCA et une indemnité de session d'au plus 1,5 million pour chaque administrateur, y compris le PCA.

Les défis sécuritaires et l'incendie à la Sonara ralentissent la croissance économique du Cameroun (+3,9%) en 2019

Au sortir de la 5e revue de son programme économique et financier triennal (2017-2019) avec le Cameroun, le 8 novembre 2019, le Fonds monétaire international (FMI) a exprimé son satisfécit sur la conduite de ce programme par le gouvernement camerounais. La délégation de cette institution de Bretton Woods en a profité pour révéler certains indicateurs clés sur l'économie camerounaise, au cours de l'année 2019.

Ainsi, l'on a pu apprendre que le Cameroun achèvera l'année 2019 avec un taux de croissance de 3,9%, en légère baisse par rapport à 4,1% en 2018. À l'origine de cette légère décélération, soutient le FMI, il y a d'abord les défis sécuritaires auxquels fait face le pays depuis 2013. Il s'agit principalement de la guerre contre la secte terroriste nigériane Boko Haram, dans la région de l'Extrême-Nord, et du déploiement de l'armée dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Ce déploiement vise à endiguer les revendications séparatistes qui secouent ces régions anglophones du Cameroun depuis fin 2016.

Ensuite, pour justifier le léger ralentissement de l'économie camerounais en 2019, le FMI met à l'index l'incendie à la Sonara, à la fin du mois de mai 2019. Ce sinistre a provoqué la cessation des activités de raffinage au sein de l'unique raffinerie de pétrole du pays, obligeant le Cameroun à importer les produits pétroliers finis.

Par ailleurs, en dépit du rebond observé dans le secteur pétrolier avec une croissance sectorielle de 6% en 2019, « *après 3 ans de décélération* », l'on observe un ralentissement de l'activité économique dans le secteur non pétrolier en 2019, souligne le FMI. Ici, apprend-on, le PIB sectoriel a crû à seulement 3,8% en 2019, contre 4,4% en 2018.

Au demeurant, en dépit du fléchissement observé cette année, la croissance économique au Cameroun sera bien meilleure que celle de l'ensemble de la zone Cemac, faisant toujours de ce pays la locomotive économique de cet espace communautaire à six pays (Cameroun, Gabon, Tchad, Guinée équatoriale, RCA, Congo).

En effet, selon les chiffres révélés par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), la croissance économique dans la zone Cemac culminera à 2,7% en 2019, contre une prévision initiale de 3% en début d'année. Mais, cet indicateur est en nette amélioration, puisqu'il avait plafonné à 1,8% au cours de l'année 2018.

TRANSPORTS

La start-up camerounaise ToliCar lance son service de covoiturage

Les co-fondateurs de la start-up ToliCar annoncent le lancement d'une plateforme destinée à l'activité de covoiturage le 2 décembre 2019. Ce service va démarrer, dans un premier temps, sur la boucle routière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé.

« *ToliCar, c'est une plateforme innovante, une communauté économique et sociale qui rassemble deux catégories d'utilisateurs : les passagers et les conducteurs de véhicules. Il est question de les mettre en relation. Exemple : si un passager veut partir de Douala pour Yaoundé, il peut facilement rencontrer un conducteur qui part du même point de départ pour la même destination, le même jour* », explique Lucas Sigha, associé gérant de la start-up.

La naissance de ToliCar est d'ailleurs le fruit d'une expérience vécue par ce dernier. « *C'est vraiment anecdotique. Je me rendais à Yaoundé. Ne sachant pas conduire sur les grands axes routiers du Cameroun, j'ai demandé à me faire accompagner. Mon cousin s'est proposé de le faire. Sur le trajet retour, nous nous sommes arrêtés dans une station-service pour prendre un café. Il y avait beaucoup de monde en bordure de route. Mon cousin m'a confié que tout ce monde attendait des véhicules pour se rendre à Yaoundé. Il m'a demandé si on pouvait en prendre quelques-uns dans notre voiture, ce que j'ai accepté. Lorsqu'il se déporte vers ce monde en criant Yaoundé, j'ai vu des dizaines de personnes accourir vers nous, se bousculer, pour pouvoir entrer dans le véhicule. (...) C'est de là qu'est venue l'idée de mettre en place une plateforme* », a expliqué Lucas Sigha, au journal Defis Actuels.

Dès 2020, la gestion de l'escale des navires au port de Douala-Bonabéri se fera en ligne

Dès le 1er janvier 2020, toutes les procédures relatives à l'escale des navires au port de Douala-Bonabéri, principale porte d'entrée des marchandises au Cameroun, se feront désormais en ligne via une plateforme web accessible à partir du site httpp://www.pad.cm.

« La présente mesure, dont le but est d'optimiser le système d'information du port de Douala-Bonabéri, fera en sorte que l'annonce d'escale ainsi que la conférence maritime seront dorénavant dématérialisées dans ladite plateforme et la prise en compte de toute demande d'escale sera tributaire de l'envoi préalable du manifeste aux formats électroniques XML et PDF », explique Cyrus Ngo'o, directeur général (DG) du Port autonome de Douala (PAD).

Pour la mise en œuvre de cette nouvelle mesure, indique le DG, tous les agents maritimes sont invités à prendre attache avec la direction des systèmes d'information du PAD ou le secrétaire général de l'Association de la communauté portuaire nationale-port synthèse pour les diligences nécessaires. Pour les navires non pilotés, une équipe du PAD sera placée dans les points de chute desdits navires afin de noter les heures d'arrivée et de départ aux fins de facturation.

SERVICES

En vue de l'adapter à la conjoncture internationale, le Gicam réorganise son Centre d'arbitrage des litiges commerciaux

Le président du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), la plus importante organisation du patronat, donne une conférence ce 7 novembre 2019 dans la capitale économique du pays. Il est question pour Célestin Tawamba (photo), renseigne-t-on au Gicam, de présenter les différentes innovations apportées aux textes du Centre d'arbitrage du Gicam, instance chargée de résoudre les litiges commerciaux entre opérateurs économiques.

Parmi ces innovations, on cite le changement de dénomination de cette structure. Anciennement appelé Centre d'arbitrage du Gicam, le CAG s'appelle désormais Centre de médiation et d'arbitrage du Gicam. « Suite à la révision de l'Acte uniforme Ohada relatif à l'arbitrage et l'adoption de l'Acte uniforme Ohada relatif à la médiation le 23 novembre 2017, il était nécessaire d'adapter la pratique du CAG à la lumière de cette nouvelle donne. Au-delà de cette œuvre d'adaptation, il est également apparu utile de moderniser l'offre de services du CAG au regard de la conjoncture internationale et l'actualité des modes alternatifs de règlement des différends. Dans cette perspective, le CAG a procédé à une réforme aussi bien de ses textes que de son offre de services », peut-on lire dans le communiqué du Gicam.

L'Ivoirien Stéphane Soumahoro devient DG des filiales production et distribution du fournisseur de vins et spiritueux BVS Cameroun

BVS Cameroun, fournisseur de boisons, vins et spiritueux, informe que l'Ivoirien Stéphane K. Soumahoro vient d'être nommé directeur général de BVS production Cameroun SA. Il cumule désormais cette fonction avec celle de directeur général de BVS distribution Cameroun qu'il occupe depuis le 1er octobre 2018. « Sa feuille de route est de créer la synergie entre ces deux entités, afin de permettre à BVS Cameroun de devenir un acteur majeur dans le secteur de la production et de la distribution de boissons, vins et spiritueux en Afrique », renseigne l'entreprise. Stéphane Soumahoro arrive à la tête

de BVS, lancée par Guillaume Sarra, ancien DGA de la Société anonyme des brasseries du Cameroun, après 13 années passées au poste de DGA de Tradex, entreprise camerounaise faisant figure de porte-étendard des nationaux sur le marché de la distribution des produits pétroliers finis. Avec l'appui technique du partenaire Castel Frères, l'ambition de BVS, installée à Douala, la capitale économique camerounaise, est de produire 10 millions de litres de vins par an et de desservir toute la Cemac dans un premier temps.

Un incendie ravage une cinquantaine de boutiques et étals dans un marché de Douala

Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 23 au 24 novembre 2019 au marché de la Cité des palmiers à Douala, la capitale économique camerounaise. Selon nos sources, les flammes ont léché une bonne cinquantaine de boutiques, échoppes et autres comptoirs des commerçants.
Les premières recherches sur les motifs de cet autre sinistre dans un marché camerounais orientent vers un court-circuit, consécutif à des branchements électriques anarchiques, pratique récurrente dans les marchés du pays.
Pour rappel, les mêmes motifs avaient conduit, dans la nuit du 23 au 24 février 2019, à un incendie qui avait consumé plus de 150 boutiques au marché Congo, toujours dans la capitale économique camerounaise.

Le Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) aura lieu au Cameroun du 4 au 25 avril 2020

Après quelques hésitations sur la date, suite à la demande du Cameroun qui souhaitait accueillir la compétition au mois de juin, la Confédération africaine de football (CAF) organisera finalement le prochain Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) du 4 au 25 avril 2020 au Cameroun.
Selon les informations révélées le 4 novembre 2019 par le ministre des Sports, Narcisse Moelle Kombi, à l'occasion de la cérémonie d'installation des membres des commissions du comité d'organisation du CHAN 2020, la compétition se déroulera dans les villes de Douala (Littoral), Yaoundé (Centre) et Limbe (Sud-Ouest).
Le tirage au sort de cette compétition aura lieu à Yaoundé, la capitale camerounaise, au mois de janvier 2020.
En 2021, le Cameroun abritera cette fois-ci la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), dont le logo a été officiellement dévoilé au cours de la cérémonie susmentionnée.

Non, Cyrus Ngo'o, le DG du Port autonome de Douala n'est pas un natif des régions anglophones du Cameroun

Sur les réseaux sociaux, il circule une allégation (capture d'écran) selon laquelle, Cyrus Ngo'o, le directeur général du Port autonome de Douala (PAD), serait un ressortissant des régions anglophones. Et pourtant c'est faux.

En effet, si l'on s'en tient à la biographie officielle de ce responsable, M. Ngo'o, est un natif de Messamena dans le Haut-Nyong. C'est dans la région de l'Est-Cameroun. Il n'est donc pas ressortissant du Nord-Ouest ou du Sud-Ouest, régions anglophones du pays.

Cyrus Ngo'o a été nommé le 24 août 2016, à l'âge de 50 ans. Les services du Premier ministre le présentent comme un administrateur civil, diplômé l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam), le DG du PAD est également titulaire d'un MBA en administration des affaires obtenu au Québec.

Il a été conseiller du Premier ministre sur les questions relatives au suivi et à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines foncier, énergétique, de l'eau, des travaux publics, des mines et surtout portuaires. En outre, il a été coordonnateur du projet d'exploitation du fer de Mbalam et président de la commission de passation des marchés du terminal à conteneurs du port de Kribi.

Non, le Tchad et la Guinée équatoriale ne paient pas les salaires des fonctionnaires du Cameroun

Il y a peu, un internaute publiait une note selon laquelle, « *les salaires des personnels de l'Etat au Cameroun sont payés depuis des mois grâce au soutien de deux pays de la Cemac : Guinée équatoriale et Tchad* ».
L'information est autant invraisemblable que fausse.
En effet, dans la sous-région Cemac, le Cameroun est considéré comme le leader économique. En matière de finances, le Cameroun est le pays le plus solide, même si la zone communautaire est fragile. Chiffres à l'appui, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) renseigne que le Cameroun dispose d'un peu plus de la moitié des fonds déposés par la sous-région dans le compte d'opérations en France : 1945,2 milliards FCFA en 2018 sur un total de 3359,8 milliards FCFA.
Le Gabon se classe juste derrière le Cameroun avec des avoirs estimés à 638,9 milliards FCFA. La Beac, elle-même, suit avec 350,4 milliards. Les suivants immédiats sont : la Centrafrique (200,7 milliards FCFA), le Congo (182,4 milliards) et le Tchad (74,4 milliards FCFA). Le solde de la Guinée équatoriale lui, est carrément négatif avec -32,3 milliards de FCFA.
A l'épreuve des faits, le Tchad et la Guinée équatoriale ne sont pas en position d'aider financièrement le Cameroun, en matière de paiement des salaires des fonctionnaires.
Par ailleurs, toujours selon la Banque centrale, les réserves brutes du système bancaire de la Cemac, composées des réserves libres et des réserves obligatoires, ont progressé de 0,6 % à 1 773,6 milliards FCFA, entre décembre 2017 et avril 2018. Par pays, il ressort que la hausse des réserves bancaires est à mettre en relation avec l'accroissement de cet indicateur au Gabon (+5,8 points) et au Cameroun (+1,9 point). La contribution de la Guinée équatoriale a été de -4,9 points, celle du Congo et la République Centrafricaine de -0,9 point, et celle du Tchad de -0,4 point.

Oui, le Cameroun importe les produits pétroliers distribués localement dans les stations-services

Certains pensent que, grâce à la Société nationale des hydrocarbures (Sonara), le Cameroun produit lui-même les hydrocarbures distribués (le butane, l'essence super, le jet, le pétrole lampant, le gasoil, le distillat, le fuel oil) dans les stations-services du pays. Ce n'est pas vrai.
La Sonara créée en 1973 et inaugurée en 1981, elle-même, explique qu'elle est une raffinerie de type « topping reforming »,c'est-à-dire simple, basique. « Elle a été conçue au départ pour traiter du brut léger (Arabian light). Cependant le Cameroun produit actuellement des bruts lourds et on constate une inadéquation entre l'outil existant à la raffinerie et les bruts disponibles », explique le raffineur camerounais.
Cette situation, explique l'entreprise, amène la Sonara à recourir à des importations massives de produits blancs pour approvisionner le marché local dont elle assure la majeure partie de la couverture (77 % contre 23 % pour les marqueteurs). Ainsi, les ventes cumulées sur le marché national (1 613 804 m3) en 2018 ont été assurées par des produits importés. Ce qui va aller crescendo au cours de cet exercice 2019, car la Sonara a été ravagée par un incendie le 31 mai 2019.

LEADER DU MOIS

L'ingénieur camerounais Triomphant Tchulang décroche le « Prix coup de cœur » du concours EDF Pulse Africa 2019

Le 5 novembre 2019, la Camerounaise Corine Mbiaketcha Nana prend officiellement ses fonctions de vice-présidente et directrice générale (DG) de la firme Représentant du Cameroun à la finale du concours d'innovation EDF Pulse Africa 2019, organisée le 21 novembre à Paris par l'électricien français EDF, Triomphant Tchulang a remporté le prix coup de cœur. Le jeune ingénieur camerounais a été récompensé à travers sa start-up Clean Energy Services, qui commercialise des solutions de production d'électricité Off-Grid destinées à alimenter au solaire des congélateurs et réfrigérateurs sur des sites isolés. Les kits vendus par Clean Energy Services sont composés de panneaux solaires, d'un réfrigérateur adapté et d'ampoules LED. Ils sont accessibles grâce à la vente à crédit moyennant un apport initial de 20% de la valeur du kit. La solution s'adresse en particulier aux populations des sites isolés exerçant des activités nécessitant du froid : restauration, vente de produit frais (viande, poisson…).
Les cinq lauréats d'EDF Africa Pulse 2019 ont remporté des dotations allant de 5 000 à 15 000 euros et un accompagnement complet. Il comprend le conseil opérationnel et financier, les partenariats de développement de projets avec des incubateurs basés dans les pays africains, l'accès à l'écosystème d'innovation d'EDF dont la R&D, les laboratoires de créativité internes d'EDF et la filiale spécialisée dans l'accompagnement de start-up EDF Pulse Croissance.
Triomphant Tchulang et Clean Energy Services rejoignent sur le podium de ce concours d'autres start-up camerounaises, lauréates lors des éditions précédentes. Il s'agit notamment de Save Our Agriculture de Fabien Kouatcha, « Prix coup de cœur » de la 2e édition d'EDF Pulse Africa en 2018, ou encore de la start-up camerounaise Eduair, 3e prix de ce concours en 2017.
Pour rappel, créé en 2017, le challenge EDF Pulse Africa vise à soutenir la dynamique entrepreneuriale en Afrique avec deux objectifs principaux : identifier des partenaires potentiels en dénichant les pépites technologiques du continent et soutenir l'innovation en associant les entrepreneurs locaux au développement d'offres innovantes.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

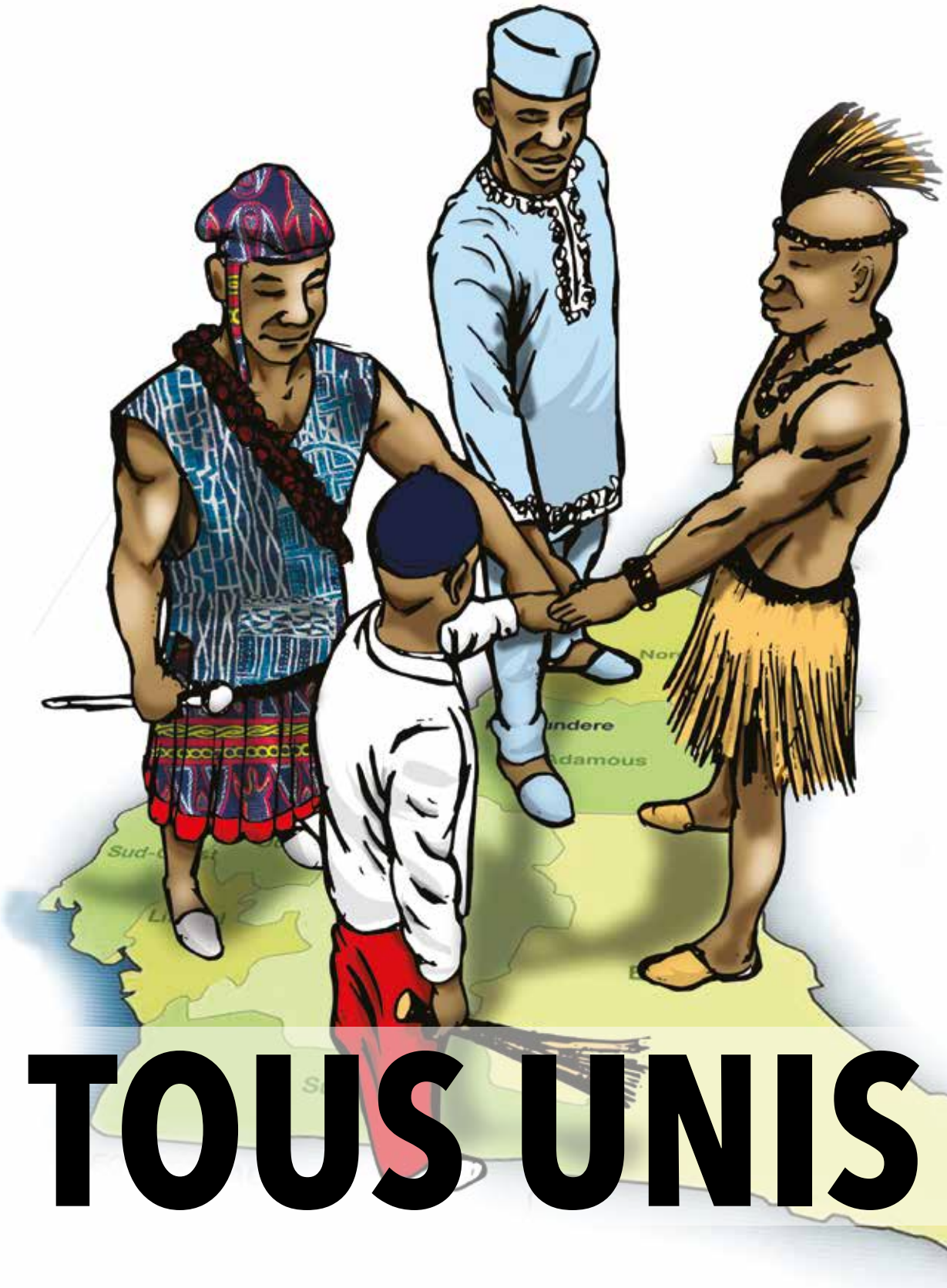

TOUS UNIS !